PRÉLUDE A LA JOURNÉE FRANCOPHONE DE CALGARY:

▶ Trudeau-Lévesque: "Duel à Dawson City"

▶ Conférence de M. Keith Spicer à Calgary

▶ Les Anglophones défenseurs de notre cause

(VOIR ARTICLES PAGES 9 ET 10)

le franco albertain

Mercredi 12 octobre 1977 Volume 10 Numéro 36 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

AUGMENTER LE MEMBERSHIP



M. Eugène Trottier Directeur du membership

L'édition du Franco du 21.09.77 publiait en p.1 et 3 les 12 recommandations du Comité du Membership adoptées par le Conseil Général du 10.09.77. Suite à la mise en application de ces recommandations, G. Tremblay du Franco s'est entretenu avec M. Eugène Trottier, Directeur du Membership.

Q. M. Trottier, pourriez-vous nous préciser l'aspect de nouveauté relié aux statuts de "membre actif" et de "membre associé"?

R. C'est un aspect de nouveauté parce que le droit de vôte est modifié, c'est quelque chose de nouveau. Ca fait assez longtemps, n'est-ce-pas, qu'il y avait un espèce de désir de la part de certains membres de voir se préciser le membership. A savoir qui était le "membre", c'est-à-dire le membre actif, et qui était, ou pouvait être l'autre, membre par mariage ou autre, c'est-à-dire le membre associé.

Q. Est-ce que seul le membre actif a droit de vote?

R. Oui... Le droit de vôte cependant chez le dépendant n'était auparavant accordé qu'à partir de 18 ans, alors que maintenant, on le donne à partir de 15 ans. Ce qui est un autre aspect de nouveauté.

Q. Quelles ont été les réactions des membres suite à ces modifications?

R. La réaction des membres semble avoir été assez curieuse. On ne s'attendait peut-être pas réellement à autre chose. On savait très bien que ça pouvait être compliqué d'arriver avec quelque chose de nouveau lorsqu'on s'adresse à un nombre aussi diversifié que celui qu'on rejoint... Evidemment, il y a des gens qui savent lire. Il y a des gens qui ne savent pas lire. Il y a des gens qui lisent, d'autres qui ne veulent pas lire. Il y a des gens qui sont instruits,

(suite à la page 3)



Mme Jeannine Halen secrétaire administrative du membership

BONNYVILLE: DECERNEMENT DES PRIX A L'ECOLE SECONDAIRE

(VOIR ARTICLE P. 6)



Le président sortant de charge de l'AEBA, Armand Laing, présente le Prix de l'AEBA à deux étudiantes du programme bilingue. A gauche, Christine Laing, prix d'application et à droite, Suzanne Vincent, prix d'excellence.

Cette semaine:

CHAMBRE A LOUER

Pour dame entre 30 et 65 ans

- meublée - très bien située

Pour plus d'informations
Tél: 488-5885

MEMO

OCTOBRE

15 CALGARY
"Journée Francophone"

16 20h00
PARTIE DE CARTES
Le Cercle Francophone
Salle Communautaire

17 20h00
Salon Culturel
Collège Univ. St-Jean
Conférence: "Culture francophone, culture de luxe".

18 18h00
Club Richelieu
Souper-d'affaires
Mayfield Inn

25 20h00
Réunion de la F.C.F.C.
Ecole Grandin

NOVEMBRE

1er 19h30
Assemblée mensuelle du Comité Régional de l'ACFA
Morinville- Legal - Vimy

5 18h00
Bal du Richelieu
Sandman Inn

7 20h00
Assemblée du Cercle Francophone
Mission Club House
St-Albert

14 Assemblée Générale du Conseil La Vérendrye
10140 - 119e rue
Edmonton, Alta

15 18h00
Club Richelieu
Souper-conférence
(compte-rendu du Bal)

16 La Société Franco-Canadienne de Calgary
102, 1809-5e rue sud-ouest
présente le film français:
"TI-CUL TOUGAS"

AUGMENTER LE MEMBERSHIP

(suite de la page 1)

d'autres qui le sont moins. Il y a des gens qui sont ouverts au changement, il y a des gens qui sont conservateurs innés. D'autres qui ne veulent pas comprendre. Il y a même un certain nombre de gens qui étaient tellement satisfaits de ce qui se passait avant qu'ils ne sont pas prêts à accepter un tel changement. La plupart des gens ont renouvelé de la même façon qu'ils faisaient en se servant de l'ancienne formule, sans se préoccuper de la nouvelle. Je trouve cela normal... jusqu'à un certain point. La seule chose c'est que pour nous, au Bureau, avec le travail que nous donne le Comité du Membership, qui est en réalité notre patron, on va être obligé de s'adapter et de fonctionner au milieu de tout cela. Et, sans doute, de retourner auprès de plusieurs de ces gens pour leur faire repréciser ce qu'ils ont mal défini... C'est un problème.

Q. Quelles sont les raisons de tels changements au sein du membership? Sont-ils reliés à une nouvelle politique?

R. Non. En ce qui me concerne, j'ai toujours vu la Sécurité Familiale depuis le début, c'est-à-dire 1960, comme étant un service à l'état pur de l'Association Canadienne-française rattaché, n'est-ce-pas, à la cotisation qui devait quasiment être payée avant d'y attacher le service d'assurance... Maintenant auprès de certaines personnes, bien intentionnées je présume, on a eu un peu de mal. Parce qu'on prétendait que les gens devaient être assurés pour être membres de l'ACFA. Ce qui a toujours été faux, archi-faux. Ces gens-là jamais ne pourront trouver un texte écrit ou quoi que ce soit sur lequel ils pourraient se baser pour préciser ce qu'on a essayé de transmettre à la population. Pour moi, ce qui est arrivé c'est que la Sécurité Familiale reste, demeure et va continuer à être l'un des plus grands services que l'Association aura pu déployer. Le fait d'avoir partagé, si vous voulez, plus clairement une partie de ce que les gens payaient comme étant un membership défini ne peut qu'assainir selon moi, le climat qui nouvellement devrait jouer entre nous en Alberta. Il a été entendu qu'il y aurait un membership uniforme pour tout le monde, sans aucune distinction ou exception. Toute personne qui veut être membre de l'ACFA va payer son cinq dollars. En ce qui concerne les 95 pour cent des membres de l'ACFA qui se servent du service de la Sécurité Familiale, ils n'ont rien à payer de plus. Leur renouvellement reste au même montant qu'ils payaient auparavant. Par contre, l'Assurance-Vie Desjardins a consenti à laisser à l'ACFA le cinq dollars qui va rester à l'ACFA comme étant le membership. C'est pour cela que cette année, en présentant nos factures de renouvellement, on a fait la distinction entre membership de l'ACFA, cinq dollars, et le Service de Sécurité Familiale, la balance, ce qui fait le même montant que ces gens-là avaient l'habitude de payer.

Q. Quels sont les avantages que doivent apporter ces changements au sein du membership, selon les personnes qui les ont préconisés évidemment?

R. Je peux voir que ces gens pensent vouloir atteindre quelque chose d'idéal... C'est formidable! Je trouve cela fantastique! Mais pour moi ce n'est qu'un idéal. Il me semble que l'on veut préciser le membership de l'ACFA pour en arriver à obtenir un membership "actif", plus conscient, plus déterminé... En soi, c'est bien. Mais c'est tout de même quelque chose d'idéal. Parce que selon moi, l'Association n'est pas nécessairement une Association sélective. C'est une Association de masse. Et lorsqu'on parle d'Association de masse, il y a tellement de diversités, d'opinions, de degrés, de niveaux,... Autrement dit, on en arriverait à avoir un membership lequel, s'il y a droit de vôte, serait un membership "assaini" le mot n'est pas trop dur dans ce sens que nous n'aurions à faire qu'à des "francophones", qui ont décidé par eux-mêmes de se définir, de se compromettre, en disant "moi, je suis un francophone... un membre actif". Par contre, là où j'ai quelques inquiétudes, c'est qu'on vit dans l'Ouest... A partir d'où, à partir de quand, la personne parle-t-elle et ne parle-t-elle pas le français? ... Où va-t-on faire le partage entre "membre actif" et "membre associé"?

Q. Concrètement, selon quels critères va-t-on différencier les deux types de membres?

R. Le Comité est conscient du problème. Par contre, ces gens pleins de bonne volonté se retournent vers nous, les employés, en disant écrivez, réécrivez... C'est une charge!

Q. C'est donc à vous que revient le travail d'essayer de faire les distinctions...

R. Absolument. Dans le sens même du geste qui a été posé, c'est une bonne intention. Mais c'est peut-être un voeu pieux. A moins que, au risque de perdre certains membres, on risque d'en faire d'autres.

Q. L'idée derrière tout cela, c'est donc de conserver une association de masse, mais d'impliquer d'avantage les gens par la voie des statuts du membership. Croyez-vous que l'on peut escompter une augmentation du nombre de membre de l'Association?

R. Je dois aller vers la collectivité. A mon point de vue, il faut étendre le membership de l'ACFA par tous les moyens. Je ne vois plus personne avec une cotisation de cinq dollars, et qui tient le moindrement debout, qui peut refuser ça. Que ce soit par les organismes, les écoles, etc... il faut vendre le membership.

Q. L'idéal serait évidemment de "confondre" et la francophonie et l'Association. Est-ce qu'on peut voir dans ces changements, un désir, ou même un besoin, parce qu'on sait qu'il y a certaines critiques à ce sujet, de rapprocher l'Association avec la communauté francophone?

R. On est évidemment une association provinciale d'humains, on n'est pas une association spécifique, économique, culturelle ou autre. Il se trouve que cette association est au service d'une collectivité générale, elle doit donc être le porte-parole de cette collectivité générale. Elle doit aller vers les autorités officielles. Elle doit ne pas avoir peur de risquer et de se compromettre surtout. Alors il est bien évident qu'il y a de la part de l'ACFA un désir ardent, et de l'autre côté le besoin d'un membership nominal, sérieux. On a besoin d'être le porte-parole d'une collectivité décidée déterminée, déterminée de savoir quoi faire, et de le faire avec tout ce que cela peut impliquer. Et si on veut jouer derrière ces mots, il y a tout un programme. Il y a de l'échange, de la rencontre, de la compréhension... Il faut savoir écouter... et le transmettre dans nos actions. Je trouve que l'ACFA, avec ces changements, est plus saine, plus définie qu'elle n'a jamais été. Par contre, j'ai l'impression qu'avec tous ces apports, il se définit chez elle un besoin de persuasion, persuasion que la francophonie, ses membres, lui donneront. Je n'ai jamais douté de la francophonie en Alberta... Elle n'est pas facile à vivre. C'est évidemment très compliqué, surtout pour Nos jeunes. Par contre, je ne crois pas me faire d'illusion en pensant que l'Association est plus comprise et plus respectée qu'on n'oserait le croire et le dire. Ce qui implique donc sa responsabilité. Le membership tel que nous l'avons déjà accepté, devrait donc être un succès. Succès qui dépendra de la participation de ceux qui sont déjà impliqués dans la francophonie, mais surtout de ceux qui croient en la francophonie mais qui n'ont peut-être jamais été approchés encore par l'Association...

EDITORIAL

"COMING UP": ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Donald Tapscott, candidat socialiste à la mairie d'Edmonton, s'est prononcé publiquement en faveur des droits, et non pas des privilèges, des Franco-Albertains à l'éducation en français. Bravo! Combien d'autres candidats ont osé prendre position sur la francophonie? Combien de francophones ont fait pression aupès des candidats de leurs localités pour que ces derniers se prononcent sur le groupe francophone?

Les réponses sont facilement imaginables autant du côté des candidats que du côté des francophones: "C'est pas 2.8 pour cent de la population totale de la province dispersée sur l'immense territoire de l'Alberta qui peut faire grand'chose". Les Franco-Albertains étant peu nombreux et dispersés ne peuvent en effet jouer un rôle très important au niveau électoral. Le facteur de dispersion joue cependant un peu moins au plan des élections municipales qu'au plan des élections provinciales. Les communautés francophones des régions de Rivière-La-Paix, Bonnyville, Saint-Paul (etc...) pourraient certes constituer des groupes de pression dont les candidats devraient tenir compte. Il s'agirait peut-être moins de faire pression pour l'élection de candidats déterminés que de se servir des élections pour animer les communautés francophones.

Se servir des élections pour démasquer en quelque sorte les candidats. Forcer ces derniers à se prononcer. Des groupes de "membres actifs" pourraient ainsi démontrer aux francophones inactifs que certains candidats ignorent, méprisent ou favorisent le fait francophone. Ce qui pourrait réveiller plusieurs francophones, en mettre certains en colère et revivifier l'enthousiasme de plusieurs autres. Bref il serait sûrement profitable que les francophones actifs se servent des élections municipales pour faire de l'animation dans leur milieu.

Une telle animation au sein de plusieurs localités démontrerait une fois de plus qu'il existe une "demande" pour le respect des droits des Franco-Albertains à l'enseignement en français en Alberta, entre autres. Elle démontrerait encore une fois que cette demande est "suffisante" du fait même qu'elle existe. Et si cette demande est jugée insuffisante par certains, le gouvernement de l'Alberta pourra toujours faire quelque chose pour reconvertir au bilinguisme les francophones qu'il a contribué à assimiler.

Le gouvernement du Canada a réussi à vendre le système métrique aux Canadiens et à l'Alberta. Pourquoi le Gouvernement de l'Alberta ne pourrait-il pas vendre le bilinguisme aux Albertains? Parce qu'il n'est pas intéressé. Parce qu'il n'a pas de perspective historique: il ne reconnait pas les droits historiques des Canadiens-Français. Parce qu'il n'a pas de perspective canadienne: il ne se sent pas obligé par la loi sur les langues officielles du gouvernement fédéral; il pratique une politique de décentralisation à l'échelle canadienne. Parce qu'il ne pense qu'en termes d'économie. Autant les autorités en place sont entêtées et rétrogrades, autant les franco-albertains devront être déterminés, actifs et d'avant-garde.

Gaëtan Tremblay.

Opinions Libres

Cher M. le Rédacteur,

Pour montrer que du bon théâtre, ça ne finit pas sur la scène, ça se continue sur la rue... et pour amuser nos comédiens qui nous ont si bien amusés, voici du théâtre réciproque entendu des comédiens de la rue.

"Bob et Andy avaient du front tout le tour du gébois, ces bums"

"Evidemment André croyait que se payer la tête à Papen-eau, c'est pas se payer la tête à Papineau".

"Bob ne sait pas parler que le Français de Touraine, ou Belge, il sait aussi parler le joual et le "jus-d'pataques".

Posologie à suivre:

Un voyage de "nouvoiement" ça vaut une dose de vouvoiement et de tutoiement:
Nous allons-tu apprendre
Vous allez-ti comprendre
Que c'est ça l'unité? ! "

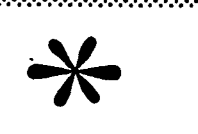
C'est contagieux quoi, un mâle dit à une femelle: "Nous allons-tu coucher ensemble? "

"C'est dans la calle que le TFE va se relever", c'est dans la salle d'entrée et de sortie que nous l'avons-tu entendu.

D'un "voyeur": "du nouvoyeurisme comme ça, ça se comprend"

"Un bon Français aurait appeler ça: "Le Tire-Bouchon'', pas "L'Ouvre-Boîte"!

B.J. Tremblay



(suite de la page 5)

INFORMATIONS PROVINCIALES

alpins, style européen, seront aménagés dans la région, pour accueillir les voyageurs... Le gouvernement provincial estime que le nouveau parc sera amplement fréquenté étant donné l'excès de touristes et de visiteurs à Banff... Ce projet de 40 millions de dollars sera financé par le fonds en fiducie de l'Alberta.

ELECTIONS

La course à la mairie d'Edmonton se poursuit, et l'un des canditats au poste de maire d'Edmonton s'est prononcé en faveur des francophones de la province. Le candidat socialiste, monsieur Donald Tapscott, a déclaré qu'il reconnaissait aux franco-albertains le droit aux écoles françaises, par opposition au privilège dont jouissent présentement les francophones de cette province.

PROGRAMME DE PRET

Le programme provincial de prêt aux naisseurs de l'Alberta sera prolongé d'un an. En vertu de ce programme de prêts d'un maximum de 6 mille dollars. Ces prêts sont consentis à un taux d'intérêt de 7 . Les naisseurs intéressés auront de novembre à février pour en faire la demande.

SYSTEME METRIQUE

Le système métrique fera son apparition dans l'industrie de la construction en Alberta le 1er janvier prochain, conformément à l'entente fédérale-provinciale signée en août 1976. Tous les projets de construction du gouvernement seront alors adjugés en termes métriques. Les projets déjà entamés seront exclus du changement. ▽

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Omer Desjardins
Composition: Bernadette Granger
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

informations provinciales

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

La session d'automne de l'*Assemblée Législative* vient de commencer, et devrait durer environ 4 semaines. Les quelques 50 projets de loi qui y seront déposés obligeront les députés à siéger tous les soirs de la semaine. D'habitude, la session d'octobre dure environ 3 semaines, et les députés siègent deux soirs par semaine. Parmi les projets de loi qui retiendront l'attention, mentionnons celui sur la répartition des biens matrimoniaux. Cette loi prévoirait la séparation égale des biens acquis pendant l'union des conjoints en litige. Reste à savoir si cette loi sera catégorique sur ce point ou si les conjoints auront le droit de faire appel aux tribunaux pour obtenir la part du lion.

L'opposition officielle, composée de 4 membres du parti créditiste, continuera dans la même veine que le printemps dernier, puisque cette session d'automne n'est qu'une continuation de la session entamée le printemps dernier. Le parti créditiste concentrera donc sur le droit du public à l'information, la participation du public aux décisions, et contestera la centralisation du pouvoir entre les mains du cabinet provincial.

Pour sa part, le parti néo-démocratique représenté par son chef, monsieur Grant Notley, se préoccupera principalement de ce qu'il appelle la tendance du gouvernement Lougheed vers une politique "Continentale". Il s'agit d'un concept d'échange de ressources à l'échelle du continent Nord-Américain. Monsieur Notley a noté que plusieurs politiques du gouvernement provincial indiquait cette tendance qu'il rejette... Il a mentionné les questions d'échange de gaz naturel de l'Alberta avec les Etats-Unis; la possibilité évoquée par le premier ministre d'un détournement massif d'eau du nord de la province vers le sud; la construction probable prochaine d'une troisième usine d'extraction du pétrole des sables bitumineux; et le retrait des pouvoirs du Service de Conservation de l'environnement.

PARC KANASASKIS

Le gouvernement provincial a annoncé la création d'un parc provincial de 40 millions de dollars juste au sud du parc national de Banff, à la frontière de la Colombie-Britannique. Le parc de 300 kilomètres carrés sera entouré d'une région d'environ 3 mille kilomètres carrés, spécialement aménagé pour le tourisme et les loisirs. Les services existants dans ce nouveau parc nommé Kananaskis, seront améliorés, et de nouveaux services de camping et de loisir seront aménagés. La région offrira 750 kilomètres de sentiers, 3 mille terrains de camping, 300 terrains de pique-nique; un terrain de golf, et des piscines, en plus d'endroits spécialement destinés aux amateurs de moto-neiges.



Un exemple de l'environnement typique de la région montagneuse de Kananaskis.

Ce nouveau parc offrira également plusieurs chalets destinés aux personnes d'âge d'or et aux personnes handicappés. Enfin, au moins 3 nouveaux villages

(suite à la page 4)

scène canadienne

Rêvons-nous "en couleur"?

Mémoire de la FFHQ au CRTC

L'EXTENSION DES SERVICES:

L'extension des services de Radio-Canada prévue dans le plan accéléré de rayonnement de la Société a connu et connaît encore des retards, des lenteurs inadmissibles. Pendant tout ce temps, le compte à rebours des effectifs francophones hors Québec se continue. Déjà durant une période de cinq (5) ans, de 1971 à 1976, les statistiques du recensement indiquent une perte considérable: de 925,000 personnes de langue maternelle française en 1971, il n'en restait en 1976 seulement 890,000. Le temps est une donnée précieuse dans la vie des communautés francophones hors Québec. La Société Radio-Canada doit en être consciente et en tenir compte pour reviser et réajuster ses priorités.

Trop de communautés ne sont pas encore adéquatement desservies par la Société d'Etat et chacune de nos associations provinciales font constamment des représentations auprès de votre Conseil, (comme c'est le cas aujourd'hui), ou auprès de la Société Radio-Canada pour redresser la situation. Aussi, la Fédération des francophones hors Québec se présente devant vous aujourd'hui avec un appui inconditionnel de ses membres, qu'ils soient à l'ouest ou à l'est du pays.

LA PROGRAMMATION REGIONALE ET LOCALE:

L'extension des services de la *radio* et *télévision* d'Etat est essentielle et primordiale. Cependant, ce n'est pas tout. Une programmation locale et régionale substantielle, dynamique et équilibrée doit jouer pour nous, un rôle crucial d'intervention sociale. Et c'est ce dont les communautés francophones minoritaires ont besoin. En étant pertinente, une programmation locale importante saura attirer un plus grand nombre d'auditeurs ou de télespectateurs. Nous croyons que c'est en jouant un rôle d'intervention sociale en milieu minoritaire, que Radio-Canada rendra un plus grand service aux francophones hors Québec: les média peuvent aider les francophones à comprendre et à participer au changement se produisant dans leur environnement social. Une programmation communautaire dynamique doit pouvoir s'insérer dans une démarche collective fondée sur l'animation dans le cadre d'un projet spécifique de développement du milieu. Dans un premier temps bien sûr, il s'agit de susciter des prises de conscience. Mais pour faire face à un environnement souvent hostile, comme c'est le cas souvent pour toute minorité, il faut que les média puissent provoquer des initiatives populaires favorables au changement social. Il faut que Radio-Canada devienne un mur de soutènement pour assurer la fierté, la vitalité des communautés francophones hors du Québec. Il faut que les francophones hors Québec puissent s'identifier facilement à Radio-Canada.

Radio-Canada est loin d'être rendue là car elle doit d'abord envisager une plus grande décentralisation.

Telle qu'elle existe actuellement, la programmation de Radio-Canada est à l'image du Québec.

Nous allons même jusqu'à dire dans "Les héritiers de Lord Durham" (page 86) que la programmation actuelle de Radio-Canada est complice, pour une large part, de l'anglicisation des francophones hors Québec. En effet, pour avoir des nouvelles bien à eux ou connaître les problèmes de leur communauté, les francophones hors Québec sont souvent obligés de capter les postes de télévision anglophones.

Nous savons bien que Radio-Canada n'a pas comme objectif de jouer un rôle d'intervention sociale. Mais pour assurer le plein développement des communautés francophones hors Québec, il est impératif que Radio-Canada joue ce rôle d'intervention sociale. Pour les francophones hors Québec, il n'y a pas d'autres choix que Radio-Canada. La radiodiffusion privée est quasi-inexistante. Pouvoir avoir accès à un outil si puissant qu'est la télévision, et bien, il faut l'utiliser à bon escient.

En somme, ce que nous exigeons de Radio-Canada, c'est qu'elle achève, le plus rapidement possible, son plan accéléré de rayonnement en mettant à la disposition *des communautés francophones hors Québec* toutes les facilités techniques *nécessaires à la production* d'émissions régionales et locales. De plus, Radio-Canada *doit accroître considérablement* les heures d'antenne (radio et télévision) pour la production d'émissions régionales et locales, conçues *non pas par la maison-mère à* Montréal, mais bien par les régions elles-mêmes.

RÊVONS-NOUS EN COULEUR ?

Nos exigences, face à la Société Radio-Canada, sont fondamentales pour nous. La puissance des média électroniques demeure un atout indispensable pour le développement des communautés francophones hors Québec. Cette exigence fait partie d'un ensemble de conditions minimales sans lesquelles, les communautés francophones hors Québec ne pourraient se développer.

Cette exigence s'inscrit dans une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés de langue et culture françaises que nous avons demandée aux autorités responsables ("Les héritiers de Lord Durham", page 118):

"Les moyens de communication relevant de la Société d'Etat devront refléter la vie même de nos communautés."

Le président de la Société Radio-Canada, M. Johnson, déclarait en juin dernier dans "Philosophie et plan d'action de Radio-Canada" que:

"Il faut décloisonner la télévision française"

"Le réseau français élabore des plans permettant aux collectivités canadiennes-françaises hors Québec d'être mieux informées sur la vie de leur région."

"Il est évident que le Service d'information du réseau français aura besoin de plus de personnel et de moyens financiers."

"Au réseau français, nous devons améliorer nos émissions locales d'information et d'actualité."

"Au fur et à mesure que le service français s'étend et devient plus conforme aux aspirations des communautés francophones à travers le pays, il suivra l'excellent exemple du service anglais en créant des émissions locales d'information et d'actualité télévisées à l'heure du dîner. On pourrait déjà commencer par des réalisations relativement simples."

"La télévision, parce qu'elle est le moyen de communication de masse le plus efficace qu'il n'y ait jamais eu, est l'instrument approprié pour provoquer la prise de conscience et la compréhension générales sans lesquelles, en dernière analyse, cette survivance ne pourra être assurée."

"Notre objectif premier étant d'exercer une action culturelle, il faut s'assurer que nos objectifs secondaires ne sont pas en contradiction avec lui. Ainsi, ce ne sont pas les cotes d'écoute qui priment pour nous, elles ne servent qu'à juger du bien-fondé de l'orientation de notre programmation. Peu nous importe le nombre d'auditeurs que peut attirer une station qui diffuse de la musique de rock car cela n'influe pas sur notre politique de programmes. Il faut que ceci soit bien compris et accepté."

"Il est indispensable que Radio-Canada fasse preuve d'ouverture d'esprit et de *réceptivité*."

"*D'autres voies seront* éventuellement explorées de façon à mieux répondre aux désirs et aux besoins des Canadiens."

"Les politiques et les attitudes doivent également changer pour faire face au défi actuel."

D'après les indications que donne M. Johnson, tout nous porte à croire que nous ne rêvons pas en couleur. ∇

BONNYVILLE

H. P. L.

Décernement des prix à l'Ecole Secondaire

Quatre-vingt treize (93) étudiants de l'Ecole Secondaire de Bonnyville ont reçu des prix, diplômes et bourses lors de la Soirée des Prix qui se tenait samedi le 1er octobre dernier. Cette soirée est devenue chose annuelle grâce au parrainage de plusieurs places d'affaires locales.



Prix de l'ACFA présenté par la vice-présidente, Marie-Claire Champagne, à Jean-François Bugeaud et Rita Croteau pour leur travail en Langue et Littérature 10.

Pour les matières Anglais, Etudes Sociales, Langue et Littérature, les gagnantes en dixième année furent: Rita Croteau et Colette Bureau, prix de Vincent Construction; en onzième année la gagnante fut: Ginette Laing, prix des Kinsmen; en douxième année la gagnante fut: Elaine Muller, prix des Entreprises Dallaire. Mlle Muller a aussi reçu une bourse des Drs Bugeaud et Brosseau.

La maîtresse des cérémonies, Doris Liboiron, a accompagné au piano, Doug Senecal qui interprêta deux chansons. La chorale et la fanfare de l'école, sous la direction de Walter Boldt, ont présenté quelques numéros.

La soirée s'est clôturée avec une danse à l'Agriplex au son de la musique de Rendez-vous d'Edmonton.



Ginette Laing est la gagnante du Prix de l'ACFA pour Langue et Littérature 20. Présentation de Marie-Claire Champagne.



En Langue et Littérature 30, c'est Ernest Lacombe qui reçoit le Prix de l'ACFA présenté par Marie-Claire Champagne.



La présidente des Anti-Coquilles, Diane Ducharme fait la présentation du Prix Culturel Français à Claire Fortier à gauche, et à Doris Desilets à droite.

Pour les parents des Louveteaux

Le Comité d'Administration des Scouts francophones de Bonnyville invite tous les parents à une réunion d'organisation mardi le 18 octobre à 20h00 au Centre Culturel de l'ACFA.

Cette réunion a pour but de donner l'occasion aux parents d'inscrire leurs garçons des âges 9, 10 et 11 ans dans la meute des Louveteuax de l'an dernier.

Notez que les jeunes ne viennent pas s'inscrire eux-mêmes. Seulement les garçons dont les parents seront à la réunion pourront être acceptés comme louveteau cette année.

Armand Laing, Président

RIVIERE-LA-PAIX Jocelyne Verret Chiasson

Comité culturel de l'ACFA de Rivière-la-Paix

Lors de sa première réunion de l'automne, le comité culturel de l'ACFA de Rivière-la-Paix, discutait de plusieurs sujets pertinents. Le comité est toujours à la recherche d'un professeur de musique à plein temps pour la région. La création d'un conservatoire régional est à l'étude, et le comité correspond avec l'université de L'Alberta afin de s'informer des possibilités de recrutement parmi les étudiants francophones se spécialisant en musique.

A partir du mois de décembre, les francophones de la région se réuniront en soirée sociale une fois le mois, visitant une différente localité à chaque fois. La première rencontre aura lieu sous forme de souper, le mercredi 28 décembre au Centre Notre-Dame de Falher. Les candidates désirant se présenter comme représentante de Rivière-la-Paix au concours de Mlle Cabane à sucre devront assister à ce souper car des juges seront nommés pour cet évènement. Alors, jeunes filles intéressées, veuillez communiquer avec Jocelyne V. Chiasson au 323-4690 à Girouxville, aussitôt que possible.

Une des rencontres mensuelles aura le miel comme thème puisque c'est au comité culturel qu'on a confié cette tâche cette année.

De concert avec le Ministère de la Culture de l'Alberta et Ministère des Loisirs de la région de la Smoky, nous aurons un atelier de danse pour les professeurs de la région le 23 novembre prochain. Il s'agira d'un atelier visant à guider les professeurs désirant enseigner la danse "expression corporelle et danse folklorique" aux élèves des niveaux primaire et secondaire.

N'oubliez pas le souper de Noël! ▽

Carrefour

Du nouveau au Carrefour situé à la Caisse Francalta de Falher! Tous les mois il y aura une solde. Ceci, afin que le matériel puisse être écoulé plus rapidement et permette l'achat de nouveaux matériaux. Ce mois-ci, vous trouverez un rabais de 25 pour cent sur tous les livres d'enfants. Ces livres seront soldés pendant la semaine du 16 octobre. Lorsque vous visitez le Carrefour, n'hésitez pas de faire connaître vos goûts au sujet des disques et bouquins que vous aimeriez vous procurer. Afin de mieux vous servir, il est important que vous fassiez connaître le titre des oeuvres que vous aimeriez trouver sur les rayons. Suite à l'incendie du Carrefour d'Edmonton, quelques livres et couvertures ont été quelque peu endommagés par la fumée et vous trouverez ces articles réduits jusqu'à moitié prix. ▽

50 ans de mariage

par Mme J. Laplume

C'est le 16 juillet que la famille se réunissait pour fêter les noces d'or de leurs parents. L'émouvante cérémonie se déroula dans la cathédrale de St-Jean-Baptiste de McLennan.

Sur une marche solennelle, entraient les jubilaires précédés de deux de leurs petits-enfants, Paul Godin et Liza Begin qui agissaient comme "Petit Page" et "Bouquetière" respectivement. A leur suite, la file de leurs seize enfants, les huit garçons accompagnés des huit filles comme suit : Maurice et Dolorès (Sr. Beaudoin), Réal et Thérèse (Mme Lionel Bégin) Roger et Gisèle (Mme Peter Dalton) Claude et Jeanine (Mme Gérard Guerette) Laval et Colette (Mme Neil Vanderkley) André et Claudette (Mme John Wowrzonek) Jean-Marc et Lise (Mme Denis Godin) Henri et Cécile (Mme Marcel Mercier).

Avec piété mêlée d'émotion, tous se joignirent au célébrant pour la messe d'action de grâce.

M. l'abbé Henri Beaudoin, frère du jubilaire était l'officiant accompagné du R.P. Marçan et R.P. Benoît Audet (cousin de M. Beaudoin) comme co-célébrant.

Après l'homélie de circonstance, il y eut renouvellement du serment de fidélité et échange d'anneaux de la part des jubilaires. La cérémonie était rehaussée par le beau chant et musique très appropriés de Soeur Antoinette Servant.

Sur une musique très vivante, le couple jubilaire guidait cette fois-ci, à la sortie, tous leurs enfants avec leur famille respective, c'est-à-dire, gendres, brus et leurs quarante quatre petits-enfants, tous présents.

A travers des rires et des chaleureuses poignées de mains, tous les invités firent leur passage pour le sous-sol de la cathédrale où un banquet était préparé en l'honneur des jubilaires. M. Yvon Mahé, "Maître de cérémonie", présenta d'abord la table d'honneur, après quoi, le R.P. Frigon, curé de la paroisse, devant quitter tôt, prononça le premier discours. M. Lévis Beaudoin porta le toast aux jubilaires et ce fut le point de départ pour apaiser la faim de tous par un bon repas.

Comme à l'habitude, le banquet se termina par les discours. Toujours présenté par M. Y. Mahé, le R.P. Marçan adressa la parole au nom de Mgr. Legaré. Fit suite, Lise et Claude Beaudoin qui exprimèrent leurs sentiments au nom des enfants, tandis que Thérèse Guerette, après quelques mots, offrit un cadeau souvenir de la part des petits-enfants. David Dalton et Sophie Mercier présentèrent également des présents venant des enfants. Il est impossible de mentionner ici tous les beaux cadeaux souvenirs reçus de parents et amis.

On termine la partie "discours" par la lecture des témoignages de gratitude et félicitations venus de toute part. La soirée prit fin par une danse à la Elk Hall du même endroit.

Parmi une quarantaine de parents venus de l'Est et même de la Californie, les plus remarquables étaient bien trois dames Audet de La Sarre, Abitibi, toutes tantes octogénaires du jubilaire. Elles voyaient l'Ouest Canadien pour la première fois. Il n'y a pas d'âge, ni de distance pour venir partager les grandes joies qu'une fête comme celle-ci peut apporter.

Ce grand nombre de visiteurs a permis à la fête de se prolonger plusieurs jours dans une grande gaîeté et de goûter au talent musical des gens de l'Abitibi.

Chez les Beaudoin, il ne manque pas d'humour. Il y a du plus comique au moins... Les supérieurs... ne gênent pas les inférieurs... si il y en a... Le décalage d'âge n'affecte aucun. Il faut savoir rendre la taquinerie et même être capable de se faire jouer un bon tour, ceci met du piquant. Il faut bien profiter de ces belles veillées familiales. Elles sont si rares de nos jours, pourtant elles permettent si bien de s'unir et d'oublier des moments sombres.

M. et Mme Beaudoin n'ont pas eu que des joies durant ce long trajet de vie à deux. Ils ont eu comme bien d'autres, des périodes difficiles où l'aisance n'a pas toujours existée puisque la maladie frappa M. Beaudoin à un âge encore relativement jeune. Mais leur première valeur n'était pas à la richesse. Ils ont toujours eu une grande foi chrétienne et une joie de vivre unis qu'ils ont essayé de transmettre à leurs enfants.

A M. et Mme Beaudoin, nous souhaitons Santé et Bonheur et encore plusieurs années parmi nous. ▽



Le 28 septembre marquait les 50 ans d'union conjugale de M. et Mme Léopold Beaudoin de McLennan.

ST-ALBERT Lucienne Brisson

La Maternelle

La maternelle compte ses deux cent cinquante petits. Quarante-deux de ceux-ci forment une classe unilingue, soit le français. Remarquons que pour 2 ou 3 ans, plusieurs se sont dévoués "corps et âme" pour en arriver à ce succès. C'est donc un fait qui mérite d'être souligné.

Le Comité est composé de Maître Walter Zuk, président; Stan Lozinski, vice-président; Marian Williams, secrétaire; Dennis Lang, trésorier; Jewel Merchant, publicitaire; M. Marcel Doucet, est coordonnateur pour le programme français.

Le Comité se réunit une fois par mois et rencontre les parents environ quatre fois durant l'année. Mme Lavallée, d'Edmonton, qui travaille auprès des petits est tellement fière dans son rôle, me dit-on, que les enfants sont convaincus qu'elle ne peut parler l'anglais. Je n'ai pu assister à l'assemblée qui eût lieu mercredi le 5 octobre dernier, mais d'après les réflexions entendues, l'enthousiasme n'a pas manqué.

Aux uns et aux autres... bon succès dans votre travail.

La Pré-maternelle

Notre pré-maternelle d'expression bilingue connait un succès toujours grandissant, puisque cette année le nombre des petits qui fréquentent cette institution est de trente-six, soit le double de l'an dernier. C'est pour cette raison que les responsables se sont vus dans l'obligation de former deux classes, de dix-huit petits mioches, chacune.

Mme Florence Lefebvre, comme par les années passées en assure la direction, aidée dans son travail par Mmes Ginette Thirsh et Raymonde Lanthier.

Le comité dirigeant est composé de Mme Simonne Amyotte, présidente; M. Guy Nobert, vice-président Mme Michelle Cliff, secrétaire; Joan Welch, trésorière et enfin Glenys Edwards, publicitaire. Les réunions de ce comité ont lieu tous les six semaines et la rencontre comité-parents tous les quatre mois.

Réunion du Cercle Francophone

Comme d'habitude notre groupe s'est réuni au "Mission Club House", lundi le 3 octobre dernier. M. Victor Douziech a présidé l'assemblée, assisté de Mmes Denise Hébert et Lucienne Brisson. Plusieurs propositions ont été apportées encore cette fois, dont les plus saillantes seraient ce désir de quelques membres de former un groupe de "joueurs aux quilles" (bowling) curling etc... Il a été également question d'organiser un déjeuner une fois par mois, dans le simple but de jaser ensemble pour se mieux connaitre. L'idée d'une veillée du "Jour de l'An" est venue aussi sur le tapis. Ne s'en trouve-t-il pas aussi qui vont espérer que nous ayons notre salle pour la présentation de films, concerts, etc.

Les quatre cent seize familles d'expression française de la paroisse, recevront très bientôt une lettre-circulaire les invitant de nous faire parvenir leurs suggestions pour nous aider à créer une association encore plus vivante... et de se joindre à nous, si possible. A mesure que le groupe grandira... notre succès sans doute, grandira aussi. Nous avons besoin de l'appui et du support de nos concitoyens.

(suite à la page 8)



"Il y a des gens qu'on reconnaît immédiatement comme des amis. Vous vous sentez à l'aise avec eux parce que vous savez que vous ne serez jamais, jamais en danger."

Graham Greene, né en 1904

Tempus Fugit, Tempus Fugit...

Depuis notre dernier rendez-vous, il en est passé de l'eau sous les ponts et il s'est produit beaucoup de choses, tellement de choses en fait, que je ne sais vraiment pas par où commencer. Commençons par les choses agréables. Etant donné que c'est le Jubilé d'argent de la Société Radio Canada, je souhaite à cette dernière une année extraordinaire. Si on en juge par la grille des programmes qui sera présentée au cours de ce 25ième anniversaire, je suis convaincu que la grande majorité des adeptes de la télévision jouiront des nombreux programmes qu'on a ressucités. Les Belles Histoires, la Famille Plouffe, etc. Les anciens revivront des heures inoubliables et les jeunes vivront cette expérience du passé qui ne peut être qu'enrichissante pour tous.

A l'occasion de son 25ième anniversaire, la Société Radio Canada nous a présenté une émission magistrale d'une durée de 4 heures au réseau français. C'était là une excellente occasion de faire connaître à tous les Canadiens, les artistes Québécois. A Edmonton, nous avons été particulièrement choyés par le passage de la grande Pauline Julien, qui soit dit en passant, nous a présenté un récital digne d'un 25ième anniversaire. La Salle du Sub à l'université était presque remplie... Etant donné que les billets étaient gratuits, certains en ont profité pour réserver des places et ensuite sont restés chez eux. C'est toujours pareil, le monde ça ne change pas.

Toujours dans le cadre de cette journée inoubliable, comment pourrais-je laisser passer sous silence la réception "Vins et Fromages" qui a eu lieu tout de suite après le récital Pauline Julien. Je ne connais pas l'organisateur de la fête, et c'est peut-être pour son plus grand bien. Ce n'était pas à la hauteur de la Société Radio Canada. On avait pour l'occasion importé les vins de l'Ontario, vins rouges réfrigérés et bons fromages Kraft de Safeway, raisins rouges de la Californie "Plastique" etc... On se contente de peu en Alberta, mais le fait de se faire servir des maux de têtes à une réception aussi importante termine mal une journée si bien commencée. Oui soyons francs. On aurait pu faire beaucoup mieux, en fait c'était difficile de faire pire. Les Québécois qui nous ont visités à l'occasion de la réception, sans doute ont apprécié notre bonne volonté, car c'est la seule chose qu'ils ont pu apprécier. Oui c'était un vin et fromage typiquement Albertain, qui n'avait absolument rien de "Franco". Une réception à laquelle l'aristocratie Albertaine brillait par son absence. Savait-elle quelque chose que nous ne savions pas, ou y avait-il quelque part une autre réception.

Vous avez, sans doute, entendu parler d'un tout nouveau film qu'on est en train de tourner dans la vallée du Fort Edmonton. Nul doute que ce fim décrochera des prix internationaux si on en juge par la qualité des acteurs. On a demandé la collaboration de votre tout dévoué pour une scène de ce film. Il fallait être sur les lieux à 7 h le matin, et, après 1h et demie, on se retrouvait en location pour le tournage proprement dit qui devait commencer à 8h30. Il suffit, dans des occasions du genre, de regarder ce qui se passe et écouter attentivement les autres amateurs qui nous entourent. La plupart des comédiens étaient plutôt silencieux, mais une dame au prestigieux physique n'a pas cessé de se plaindre, le temps qu'on avait pris pour friser ses cheveux, le froid, la température, le paysage, etc... A 11h00, tout était fini. On nous a présenté une feuille de temps à signer, question de cachet sans doute, pour "les artistes de champs" de mon espèce, le cachet est d'environ $20.00, pour un avant-midi perdu et 5 secondes de gloire. Mais pour la gentille dame aux lamentations, cet avant-midi perdu lui valait la modique somme de $200.00... Ca paye d'être malcommode...

En fin de semaine dernière, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer Mlle Colette Blanchard de l'Office Nationale du Film, de passage en Alberta pour y recueillir des contes et légendes... Si il y a parmi nos lecteurs, des personnes qui possèdent des contes, je prierais ces derniers de communiquer avec moi, en écrivant au Franco. Nous nous ferons un plaisir d'aller les voir...

(suite de la page 7)

ST-ALBERT

Mme Jeanne Douziech devient représentante du C. Francophone, vs. des cours de français, enseignés par Mme Marcel Gravel. Un service qui a été organisé par le Cercle Francophone. Mmes Cécile Cool, Marie Desrosiers et Carole Larocque, sont responsables de la partie de cartes qui aura lieu dimanche le 16 octobre prochain à 8h00 p.m. à la salle communautaire. Le coût sera de $1.50 par personne. Nous sommes maintenant 48 membres. Un bien petit nombre pour combler tous nos désirs.

Quand je pense tout seul...



La Rivière-la-Paix s'anglicise?

Je suis né et j'ai grandi dans le beau pays de la Rivière-la-Paix. Comme tous mes concitoyens d'alors, je parlais constamment français à la maison, à l'école, dans les jeux comme dans les travaux. Bien entendu, c'était en français aussi que l'on priait.

On ne nous permettait qu'une heure de français par jour. Les sciences, les mathématiques, toutes les matières sauf le français et la religion s'enseignaient en anglais - ou plutôt devaient s'enseigner en anglais. Et elles l'étaient enseignées en anglais, du moins quand l'inspecteur venait nous inspecter. En réalité, on enseignait en anglais, mais on expliquait en français, pour la simple raison qu'on ne comprenait pas l'anglais : c'était une langue étrangère.

J'en suis venu à comprendre l'anglais, à le lire avec passion et à l'écrire avec grand intérêt. Ce n'est cependant que beaucoup plus tard que j'ai commencé à le parler avec aisance, après quelques années de collège.

Aujourd'hui, dans la Rivière-la-Paix, il n'y a pas beaucoup d'écoles où on se sent obligé d'expliquer en français les cours donnés en anglais par crainte que les élèves ne comprennent pas. C'est plutôt le contraire qui se passe. Les adultes parlent volontiers leur langue maternelle, les jeunes beaucoup plus difficilement et les enfants à peu près pas. Il y a quelques années, quand les enfants jouaient dans les rues de Falher, on pouvait les entendre jouer en français. Aujourd'hui par contre, vous n'entendez jamais plus les enfants jouer en français, du moins d'après mon expérience de ces derniers temps.

Ce qui vous laisse davantage songeur, c'est de voir des parents Canadiens-français, qui parfois parlent anglais avec effort, s'adresser à leurs enfants constamment en anglais et tolérer que leurs enfants ne leur parlent qu'en anglais, et cela dans un contexte bien francophone comme est censé l'être le milieu de Falher.

L'exposition de Donnelly est devenu "The Smoky River Agricultural Fair". Les programmes qu'on y a fait circuler ne contiennent pas un mot de français. Et dans cet évènement populaire - par ailleurs extrêmement bien pensé et organisé - on ne pouvait pas entendre sur les hauts-parleurs un seul mot en français. Les chars allégoriques, pour la parade, étaient tous couverts de messages uniquement en anglais. Sur un des chars, un homme a chanté "Vive la Compagnie". Mais aussitôt son chant terminé, un francophone lui prend son micro pour dire: "Let's give him a hand! ". Et qui était la clientèle de ce "Fair" ? Plus des trois-quarts étaient des francophones, et peut-être 90 pour cent.

Il est surprenant de constater autant d'indifférence vis-à-vis la survie de la langue et de la culture dans une région française de l'Ouest alors que partout au pays on s'inquiète de l'avenir de la nation, et que la question du français est le point de mire du débat national.

Gordon Sinclair, que tous connaissent via la télévision, n'est pas forcément un fanatique Canadien-français. Et pourtant dans un éditorial, qu'il écrivait dans la revue Maclean's du 8 août, il se fait le champion de la langue et de la culture française, et il met tout son pouvoir pour convaincre ses compatriotes de la valeur et de la beauté du français, et de la nécessité de tout mettre en branle pour assurer sa survie. Il se dit conciliant vis-à-vis la législation linguistique du Parti Québécois, préférant voir trop de français que trop peu. Il invite les siens à accueillir grâcieusement le fait français au pays et d'y voir un élément de grandeur et de noblesse pour tous les Canadiens.

Il me semble que nous avons été trop longtemps marqués par la peur et la timidité en ce qui concerne notre héritage culturel et linguistique. L'article Gordon Sinclair, pour ma part, m'a soulevé et encouragé. Il est ironique que ce soit les anglophones qui nous incitent à relever la tête, et à considérer avec fierté le riche patrimoine qu'est le nôtre. Mais tant mieux si c'est ainsi. Ils ont confiance en nous: il serait quand même dommage de les laisser tomber...

Jacques Johnson

CALGARY Nadine Mackenzie

Soirée avec Keith Spicer


L'assistance pendant le vin et fromange.


M. Keith Spicer et M. Jean Durant, président de la S.F.C.C.

PRÉLUDE A LA JOURNÉE FRANCOPHONE -

◆TRUDEAU-LÉVESQUE: "Duel à Dawson City"

par Françoise Sigur

Visite de M. Keith Spicer à la Société Franco-Canadienne de Calgary.

Le 28 septembre, M. Keith Spicer, ancien commissaire aux langues officielles, maintenant journaliste à la pige à Vancouver, était l'hôte de la Société Franco-Canadienne de Calgary dans l'auditorium de l'édifice Aquitaine.

M. Spicer s'adressa pendant 45 mn aux quelques personnes présentes avant de répondre à leurs questions. Pour lui, le drame de l'unité nationale pourrait représenter une nouvelle forme de l'industrie cinématographique où les "deux super Cow-boys" deviendraient les héros du film:"Duel à Dawson City" -- pour rester dans la science fiction, il a ajouté que, suivant l'évolution des évènements, nous assisterons dans 3 à 5 ans à "Autant en emporte le Vent" ou bien à "Naissance d'une nation"... --Les protagonistes de ce duel ont entrepris une croisade inévitable où le rôle des francophones hors Québec est pour le moment celui d'une "balle de ping-pong". Le 15 novembre, nous sommes subitement devenus "populaires et rentables" pour les deux partis en présence; aussi c'est le temps d'agir "il n'est peut-être pas trop tard pour permettre à une nouvelle génération de se mettre en maudit" d'ajouter notre conférencier.

Selon M. Spicer, la tactique à employer pour se faire une place au soleil et renverser la loi du nombre est de jouer un "rôle de protagonistes sobres auprès des anglophones" au profit des francophones en général et du Québec en particulier. "Parlons aux modérés, oublions les fanatiques car la constipation politique n'a aucun remède".

Deux éléments sont en notre faveur ici, à Calgary: le premier étant le fait que nous avons le plus grand taux per capita de gens inscrits aux cours du soir de français, le deuxième, l'expérience radicale pour notre avenir que vivent les 1500 enfants de jeunes parents dans les écoles bilingues.

En fait de tactique, M. Spicer nous a poussés à la pleine utilisation des média, surtout des journaux francophones de Montréal pour que la parole ne soit pas qu'aux fanatiques et afin de faire connaître l'opinion des Francophones en milieu minoritaire: "avoir de la perspective, dépasser la tribu, changer les habitudes des Canadiens-Français de transformer les occasions en problèmes, il faut se déniaiser" dit-il.

Répondant à une question concernant l'impérialisme québécois succèdant à une impérialisme américain de 25 ans à la télévision, M. Spicer nous a suggéré de faire pression auprès des autorités de la Société Radio Canada afin de voir une augmentation du contenu local dans la programmation de la radio et de la télévision.

Intervenant dans le débat, Mme Gertrude Laing--qui a fait partie de la Commission sur le Bilinguisme et Biculturalisme-- lui fit remarquer que le problème actuel n'est pas QUE linguistique, et que les facteurs économiques et sociaux sont, d'après elle, primordiaux. M. Spicer, après s'être dit d'accord avec elle, ajouta que la langue est la dignité de l'homme...

Pour terminer, l'ancien commissaire aux langues officielles nous conseilla d'entreprendre un dialogue "de vérité, teinté d'imagination et dé générosité" avec les anglophones.

La causerie se poursuivit informellement et de façon très animée pendant le Vin et Fromage qui clôtura la soirée.


La salle pendant la conférence.

◆ CONJONCTURE EXCEPTIONNELLE

par Charles Bizard

Une conférence de M. Keith Spicer à Calgary

Il a fallu l'élection de Novembre dernier au Québec pour que soit posé brusquement au grand jour le problème de l'identité canadienne. Depuis lors, les paroles et les écrits foisonnent au sujet de l'unité du pays. Au milieu de ce concert permanent, la conférence donnée le 28 septembre par M. Spicer dans l'auditorium de la Cie Aquitaine, acquiert un relief particulier.

Passons d'abord sur la forme, élément peut-être non essentiel, mais ô combien significatif. Voilà un Canadien d'ascendance anglo-saxonne qui s'exprime dans un français impeccable, qui est capable de réparties rapides (ceci peut être courant) en utilisant un vocabulaire étendu et une syntaxe parfaitement articulée (ceci est beaucoup plus rare). Nous avons donc affaire à un fédéraliste d'origine anglophone qui possède à fond les deux langues mères-et officielles- du Canada. On peut souscrire ou non à ses propos, mais au moins M. Spicer a-t-il pris la peine de mettre son mode d'expression en accord avec ses opinions. Le cas est assez rare pour mériter d'être souligné.

Le fond nous change aussi des formules habituelles. Au lieu des incantations et des menaces plus ou moins déguisées qu'échangent couramment le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, Keith Spicer veut faire preuve de réalisme. Tout d'abord, le conférencier n'y va pas par quatre chemins. Il renvoie dos à dos M. Trudeau et M. Lévesque. S'il ne ménage pas ses critiques envers ce dernier, M. Spicer paraît déçu et sans illusion sur l'action du gouvernement et des services de la capitale fédérale. Le conférencier s'engage ensuite sur des prédictions précises: pendant les trois prochaines années, MM. Lévesque et Trudeau, tous deux "John Wayne" de la politique canadienne, pris par leur antagonisme personnel, vont finir par s'annihiler mutuellement au travers d'un référendum et d'un contre-référendum, d'une élection et d'une contre-élection. Quand les deux poids lourds et leurs partisans seront par terre, il sera alors temps de construire un nouveau Canada à l'aide d'hommes nouveaux: ceux-ci devraient se révéler à l'occasion de la présente secousse qui remet en cause les fondements du pays. A cet égard, M. Spicer estime que la crise déclenchée par l'élection de novembre 76 comporte un aspect positif dans la mesure où elle oblige à réexaminer entièrement la situation et le rôle de la composante francophone dans l'ensemble de la nation canadienne. Concernant en particulier la loi 101, l'orateur estime en toute justice que les Francophones hors Québec devraient pouvoir bénéficier de dispositions semblables à celles qui s'appliquent désormais aux Anglophones du Québec.

Allant plus loin dans la situation des Francophones hors Québec et ceux de l'Ouest en particulier, M. Spicer pense que ceux-ci bénéficient présentement d'une période exceptionnelle. La situation veut, en effet, que ces Francophones servent pour le moment d'alibi et au camp fédéral et au camp Québécois. Aussi, tant que la situation ne s'est pas stabilisée, les deux camps cherchent-ils à s'attirer les bonnes grâces des minorités. Mais attention, sitôt que cette conjoncture exceptionnelle aura disparu, peut-être d'ici un à deux ans, on verra tout le monde s'empresser d'oublier la présence des Francophones hors Québec et de les abandonner à leur sort. Dans ces conditions, le conférencier recommande de tirer parti des circonstances présentes pour obtenir des gouvernements, toutes les aides possibles afin d'affirmer la présence francophone hors Québec et de le faire tout de suite.

Tout au cours de son improvisation et des réponses aux questions posées, l'orateur a fait preuve d'un solide optimisme et de beaucoup d'allant. Le message concernant la période exceptionnelle mais fugitive dont bénéficient les Francophones hors Québec a été particulièrement bien reçu. Passé toutefois l'instant de charme qui suit la conférence, on peut se demander quelles structures seraient celles du nouveau Canada dont a parlé M. Spicer. On peut aussi se demander si le présent antagonisme Québec vs. Ottawa se réduit simplement à des questions de personnes au pouvoir ou s'il n'existe pas de causes plus profondes, même si parfois irrationnelles, à la situation actuelle. En tout cas, au cours de cette conférence, M. Spicer s'est montré sous le même visage que nous avons connu lorsqu'il était à Ottawa, à savoir un tenant déterminé, intelligent et chaleureux du fait français au Canada. Et s'il est un conseil pressant qui a été donné par l'orateur à la minorité francophone de l'Alberta, c'est celui de se faire entendre sans perdre un instant dans l'environnement anglophone. Ceci a été exprimé avec beaucoup d'amitié par le conférencier et on peut dire que cette amitié lui a été unanimement retournée.

CALGARY

◆ Les Anglophones défenseurs de notre cause

par Lise Sirois

M. Spicer émettait l'idée lors de sa conférence de mercredi le 28 septembre dernier que les Anglophones pouvaient présenter nos idées de façon plus convaincante qu'on ne pouvait le faire nous-mêmes. Très logique de sa part puisqu'il est lui-même l'incarnation de cette idée. Il peut se permettre de dire, avec sa maîtrise plus qu'impeccable des deux langues, des choses que nul autre ne pourrait dire avec autant de certitude, de précision et d'aplomb.

A cette occasion, il nous suggérait de nous joindre à l'association "Parents for French". Ceux qui ont des enfants dans les écoles bilingues ont déjà entendu parler de ce groupe. Il est certain que cette organisation va dans la direction de nos objectifs et notre rôle est de nous y associer et d'y faire valoir nos opinions.

Il faut se rallier aux Anglophones parce qu'ils sont en majorité dans les écoles bilingues et c'est par le truchement des écoles bilingues qu'on peut améliorer la quantité et la qualité du français ici à Calgary. Bien des parents anglophones sont émerveillés par les quelques mots français marmonnés par leurs enfants, car eux-mêmes sont tout-à-fait incapables de s'exprimer dans cette langue. Mais nous savons que l'école bilingue favorise l'assimilation, en ce qui concerne les Francophones. Elle offre une connaissance limitée du français. Les enfants comprennent le français mais le parlent peu et très mal. Même dans les foyers où les parents ne parlent que le français, c'est l'anglais qui domine comme langue de communication chez les enfants. Il faut convaincre nos amis anglophones que sans une atmosphère française à l'école, leurs enfants ne sauront pas s'exprimer aussi bien dans une langue que dans l'autre. Ils ne seront pas à l'aise en français, refuseront de le parler et tous les efforts investis dans l'apprentissage du français seront perdus. Ceci vaut aussi bien pour les Francophones que les Anglophones. L'école bilingue demeure un point de départ, il faut viser plus haut, exiger davantage.

La qualité de l'enseignement et les résultats obtenus vont main dans la main avec la compétence des professeurs. Il faut que nos professeurs aient une bonne maîtrise de la langue. Les Francophones sont plus en mesure de juger cet aspect que les Anglophones. Il est donc de leur devoir de se plaindre, si le niveau du français des professeurs n'est pas à la hauteur. D'une part, il y a des enseignants qui offrent leurs services à titre de professeurs bilingues et qui ne connaissent pas bien les deux langues. Ceci est un manque de conscience professionnelle impardonnable de leur part. D'autre part, il y a les commissions scolaires qui obligent des professeurs, connaissant à peine le français, à enseigner cette matière, tandis que des enseignants qui parlent un bon français se voient décernés toutes sortes d'autres postes qui leur plaisent moins, ceci dans le but d'éviter de mettre à la gêne les autres incompétents qui tentent d'enseigner le français.

Il y a donc un travail à faire pour améliorer l'enseignement du français à différents niveaux.

Ce n'est pas la force mais l'éducation qui est le meilleur outil pour transformer les humains. Avons-nous le temps, l'énergie, la volonté d'agir, tandis que la situation politique nous est favorable? A nous de décider, d'agir avec l'aide des Anglophones. Notre avenir en dépend. ▽

RENCONTRE AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'UNITE CANADIENNE

La SFCC invite tout Francophone intéressé à faire partie de la délégation francophone de Calgary aux séances que tiendra le groupe de travail sur l'Unité Canadienne le jeudi 17 novembre prochain à Calgary.

A contacter sans délai le Bureau de la Société au:

262 - 5366.

Ce sera une occasion idéale pour se renseigner avec des personnalités telles que: l'honorable Jean-Luc Pépin, Président; l'honorable John Robarts, ancien Premier Ministre de l'Ontario; Mme Solange Chaput-Rolland, Représentante du Québec; Dr John Evans, Représentant de l'Ontario; Mme Murielle Kovitz, Prairies et Territoires du Nord; Maître R. Cashin, Provinces de l'Atlantique; Maître J. Beaudoin, Québec.

Nul besoin d'être expert, il suffit d'être intéressé au sort de son pays.

Un artiste de Calgary Talmon Hertz



Le violoncelliste, Talmon Hertz.

Le trio Hertz est à l'heure actuelle connu de l'Est à l'Ouest du Canada. Deux de ses membres, Yaela Hertz, la violoniste, et Dave Bartlett, le pianiste, résident et enseignent au Québec, mais le troisième membre, Talmon Hertz, frère de Yaela et qui est le violoncelliste du trio, habite par chance à Calgary où il est professeur à l'Université.

Nul doute au sujet des voyages que doivent entraîner une telle association, mais comme me l'a dit Yaela à la CBC "Ce n'est pas parce que trois personnes vivent dans la même ville qu'elles vont travailler et s'entrainer ensemble davantage." ce qui est parfaitement vrai. Du moins, avec un voyage, soit vers l'Est soit vers l'Ouest et ceci régulièrement, doit-on se sentir plus inciter à préparer sérieusement les oeuvres musicales que l'on a choisies d'exécuter en public.

Talmon Hertz est né à Tel-Aviv, d'une famille musicienne. C'est à l'âge de six ans qu'il commença à étudier la musique avec Stuschewsky. Plus tard, il eut comme professeurs les plus grands violoncellistes, tels que Tortelier, Greehouse, Starker et même Rostropovitch.

Ne jetant qu'un coup d'oeil sur le curriculum vitae de Talmon, on ne peut qu'être ahuri par le nombre de diplômes, de récompenses, de bourses qu'il a reçus d'Israël, des Etats-Unis et d'Europe. On y voit un nombre incroyable de concerts donnés non seulement dans l'Amérique du Nord, mais aussi en Europe et même en U.R.S.S: concerts de musique de chambre, récitals, enregistrements en Israël, au Canada pour la CBC, pour la radio norvégienne, pour la radio allemande, pour la radio suisse-romande. Il ne faut pas oublier une carrière de chef d'orchestre et des conférences données un peu partout. Talmon Hertz est également membre du jury du concours Eckhard-Gramatte et on retrouve son nom dans le Who's Who des musiciens, dans le Dictionnaire des biographies internationales et dans bien d'autres livres traitant des grands musiciens et interprêtes.

Avec tous ces titres et activités multiples, avec les critiques excellentes qu'il a reçues partout où il a joué, il n'est pas étonnant que Talmon soit désormais reconnu comme violoncelliste de réputation internationale. Cette carrière brillante qui s'ajoute à une carrière d'enseignement se combine encore avec le succès que remporte le Trio Hertz dont la formation ne remonte qu'à 1976 et qui reçoit des critiques élogieuses à chaque concert.

Calgary donne de plus en plus l'impression d'être la ville où des talents certains existent. Les étudiants du département de musique de l'Université, qui se consacrent au violoncelle ne peuvent qu'apprécier au plus haut point la chance qu'ils ont d'avoir pour professeur un homme dont Janos Starker a dit que "C'était un excellent violoncelliste et artiste de grand talent dont la contribution à la vie musicale sera des plus importantes." ▽

"Les crêpes." par J.F.Kernan.

J. F. Kernan

Kernan était illustrateur. Il était américain et décéda au cours des années 50. Ses oeuvres furent publiées entre 1916 et 1920. Des recherches ont montré que leurs publications n'allèrent pas au-delà de 1951.

Il exerça ses talents d'illustrateur pour des couvertures de magazines, pour le Saturday Evening Post, pour Country Gentleman, Farm and Home, Outdoor Life... Il produisit également bon nombre de dessins publicitaires pour différentes compagnies.

Il faut dire que Kernan passa beaucoup de temps à faire du porte à porte, à souffrir de frustration et à subir les critiques qui accompagnaient le monde de l'art commercialisé et les temps sombres des années 30 et 40.

Comment Kernan créait-il une illustration ? Il travaillait d'après des photos et des cartes postales. Il faisait des esquisses de tout ce qu'il voyait et observait autour de lui, êtres humains et animaux, maisons, jardins, gares, chemins de fer, voitures, bateaux et situations les plus diverses. Utilisant ces matériaux, il avait alors l'habitude de faire quelques sketches sur des feuilles de papier de petit format. Il exécutait ses dessins au crayon et parfois les colorait. Le contenu des illustrations de Kernan montrait le plus souvent des gens dans des situations paradoxales.

Dès qu'une de ses idées se concrétisait, Kernan la mettait sous forme de sketch et allait la montrer aux éditeurs ou aux directeurs d'entreprises commerciales. Si l'idée était approuvée, il refaisait le croquis au fusain ou au crayon noir gras avec un fond de peinture, puis il recommençait entièrement l'exécution à l'huile. Comme il se préoccupait fort peu de la préservation de ses oeuvres, il utilisait le matériel le moins onéreux.

La majorité des oeuvres de Kernan a été exécutée sur des planches de bois mince ou sur des toiles tendues et avec de la peinture latex bon marché. L'oeuvre était toujours soumise à l'approbation du client avant qu'elle ne soit terminée, et si c'était nécessaire, Kernan l'altérait et allait même jusqu'à coller une pièce sur la partie où il y avait une faute.

L'exposition des oeuvres de J.F. Kernan montrait beaucoup d'humour et un immense souci de détails : une exposition distrayante. ▽

1. Monsieur Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, à l'occasion du 25e anniversaire.

2. MM. Alphonse Ouimet, autrefois président de la Société Radio-Canada; Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, et Jean-Marie Dugas, directeur de la télévision française, lors de la fête des employés de Radio-Canada.

3. La tour de la Maison de Radio-Canada illuminée pour la grande soirée de clôture du 25e anniversaire de la télévision, lors de l'émission **25 ans ensemble**.

4. Jean-Pierre Ferland et Henri Bergeron à l'occasion de **25 ans ensemble.**

5. Jean-Pierre Ferland et Diane Juster dans le studio 42, lors de **25 ans ensemble.**

6. **25 ans ensemble:** spectacle de clôture des festivités du 25e anniversaire. Jean-Pierre Ferland dans le studio 42 en communication directe avec Robert Charlebois à Vancouver.

7. Le jeudi 8 août, 5,000 personnes se sont réunies pour fêter ensemble 25 ans. Ci-dessus, une vue imprenable de la terrasse.

1.



2.



3.

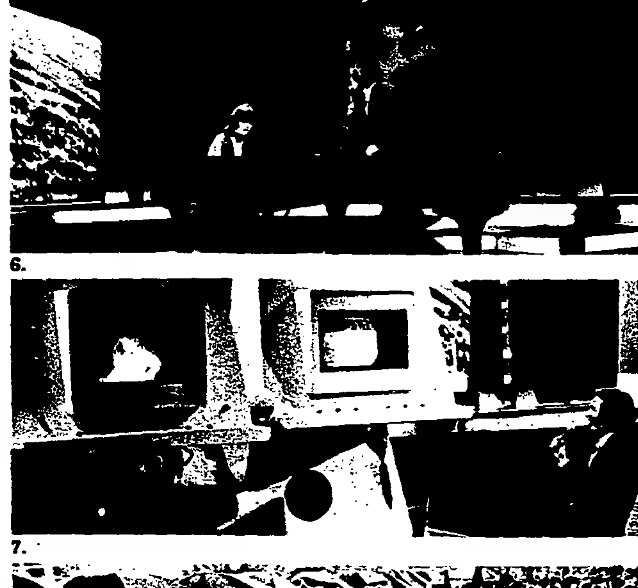


4.



5.

6.



7.



Ici Radio-Canada
Volume 11 numéro 42
Semaine du 15 au 21 octobre 1977
Programme de la télévision

ELECTIONS MUNICIPALES EN ALBERTA

Les résultats des élections municipales en Alberta

vous seront communiqués à l'antenne de CBXFT

le mercredi 19 octobre

à compter de 20h30

et ce, sans interruption

de la programmation régulière.

25 ans déjà révolus

C'est avec éclat que la télévision de Radio-Canada a célébré ses 25 années d'existence.

Avec le recul, on peut dire que la fête fut réussie. Tant par la qualité de ses émissions spéciales que par la quantité de productions portées à l'affiche à l'occasion de cet anniversaire, la télévision de Radio-Canada a salué de digne façon son public de même que ses artisans qui ont contribué depuis 25 ans à la création d'images et de son qui nous ressemblent. Dans les pages qui suivent, nous vous proposons des photos de quelques-uns de ceux et celles sans qui nous n'aurions jamais si bien grandi!

1. **Le Super Travail à la chaine**, émission spéciale donnée en l'honneur du 25e anniversaire. Au premier plan: Serge Laprade.

2. Les animateurs Bernard Derome (**les Grands Moments de l'information**) et Serge Laprade (**le Super Travail à la chaine**).

3. Un des quatre «panels» du **Super Travail à la chaine**. De gauche à droite: Jean Coutu, Michelle Tisseyre, Emile Genest et Janette Bertrand.

4. Pierre Desroches, vice-président exécutif de la Société Radio-Canada, l'heureuse gagnante du gros lot du **Super Travail à la chaine**, l'animateur Serge Laprade et Henri Bergeron.

5. Lisette LeRoyer, réalisatrice du **Super Travail à la chaine**, et la gagnante d'une voiture.

6. Roland Lague, adjoint au chef des émissions de variétés, remet les clefs d'une des voitures gagnées au **Super Travail à la chaine**, à une jeune femme très heureuse.

7. Michel Dudragne; la réalisatrice Lisette LeRoyer; André Forté, réalisateur à la section variété et une dame que **le Super Travail à la chaine** a comblée.

1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



17h00 TELEJOURNAL NATIONAL

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 BASEBALL: SERIE MONDIALE
Septième rencontre: Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.

20h30 L'HEURE DE POINTE

21h30 LES BELLES HISTOIRES
«Le Demiard de mélasse». Avec Jean-Pierre Masson, Louis-Philippe Hébert et Andrée Champagne-Clune. Le Père Laloge qui demeure maintenant chez son gendre, Séraphin, se paie le luxe d'un demiard de mélasse. Une émission de Bruno Paradis réalisée par Yvon Trudel.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. «Monographie de la Vallée de Memramcook»: le berceau de l'Acadie, au Nouveau-Brunswick. Invités: le R.P. Clément Cormier, historien, ex-supérieur de l'Université St-Joseph; Donatien Gaudet, ancien professeur, et des gens de l'endroit. — Une visite au laboratoire régional de l'Institut canadien de conservation. Anim.: Louise Imbeault. Réal.: Eric Michel.

24h00 CINEMA:
Le Jardin des Finzi Contini. Drame réalisé par Vittorio de Sica, avec Dominique Sanda, Lino Capolicchio, Helmut Berger et Fabio Testi. Chronique des relations entre différentes familles de l'aristocratie de Ferrare, en Italie, entre 1938 et 1943 (It. 71).

JEUDI
20 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Un cadeau pour Picot».
9h30 LES ORALIENS
«Quelle heure est-il?»
9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
10h00 YOU HOU
«Le Verre».
10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas.
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins», avec M. André Bluteau (5e de 13). La forme des verres et des bouteilles de vin. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. L'avant du boeuf et le train de côte.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: comment restaurer une partie de meuble abîmé, avec Jean-Marie Labrousse. — Cuisine: poule au riz, avec Pauline Dansereau.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Du Mexique à l'Alaska». Images d'animaux et de plantes recueillies sur les côtes du Pacifique, du Mexique à l'Alaska.
12h00 FIFI BRINDACIER
Aventures d'une petite fille espiègle, avec Inger Nilsson. «L'Anniversaire de Fifi».
12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: Martin Gaudreau.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Michelle Goyer et Hélène Bétit, géologues au service de la Société de la Baie James, nous parlent de leur travail. Entrevues: Françoise Faucher. — Myra Rosenfeld, conservateur attaché à la recherche et Germain Lefebvre, conservateur adjoint à la section des arts canadiens au Musée des Beaux-Arts de Montréal, nous parlent d'un nouveau guide sur les collections permanentes du Musée. Rech.: Minou Petrowski. Entrevues: Louise Arcand. — «La Mode Punk». Reportage réalisé à Londres sur la musique et les vêtements «punk». Invités: Marcel Stelman, directeur de la cie Decca, Ghislaine Lejeune, rédactrice au magazine Vogue à Londres et Peter Marsh, sociologue de l'Université d'Oxford. Entrevues: Anne Penketh et André Manderstam. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Georges Francon.
14h30 CINÉMA
Nevada Smith. Western réalisé par Gordon Douglas, avec Lorne Greene, Clift Pott et Warren Vanders. Avec l'aide de Nevada Smith, un homme évite d'être floué par son associé et par une bande de mercenaires (USA).
16h00 BOBINO
16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Avec Lise LaSalle et Gisèle Mauricet. «L'Achat du chat».

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 VISAGES:
Magazine socio-culturel, local.

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Roger Lebel, Marthe Choquette, Nicole Filion, Daniel Gadouas et Jacques Thisdale. «La Vie conjugale». Jérôme invite un ami psychologue à l'agence pour étudier les problèmes conjugaux de Mario qui, jusqu'à maintenant, n'en avait pas. Réal.: Raymonde Boucher.
20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Leroyer.
20h30 LES GRANDS FILMS
Le Chat et la souris. Policier réalisé par Claude Lelouch, avec Michèle Morgan, Serge Reggiani et Jean-Pierre Aumont. Un policier obstiné enquête sur la mort suspecte d'un promoteur et sur un vol de tableaux valant une petite fortune (Fr. 75).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 CINEMA:
L'Intruse. Science-fiction réalisée par John Korty, avec Kim Darby, William Shatner et Diane Varsy. Une femme arrive à Bando où elle doit occuper son premier emploi à titre d'institutrice. La nature y est magnifique mais les gens sont si taciturnes qu'elle a l'impression d'arriver dans un cimetière (USA).

VENDREDI
21 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Une bicyclette ou un tricycle».
9h30 LES ORALIENS
«Soirée chez les Oraliens».
9h45 MON AMI GUIGNOL
«La Collection de coquillages». Tous les amis de Clémentine lui apportent de jolis coquillages car elle en fait collection. Oscar lui offre de vieilles coquilles d'huîtres et d'escargots. Pour lui faire une farce, Guignol et M. Beausoleil lui font croire qu'il vient d'offrir une pièce très rare.
10h00 TAM-TAM
Emission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée. «Correspondance terme à terme» (dernière de 5).
10h15 VIRGINIE
«La Pêche de Bigoudi».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le docteur Gagné, de l'Institut de cardiologie de Montréal. Le Faisceau de is. — «Médecine générale». L'ablation des amygdales et des végétations, avec le Dr Ziad Abimi.
11h00 FAIRE ET DÉFAIRE
Les relations de l'homme avec le monde qu'il s'est créé. «Un choix difficile». Le patrimoine culturel, d'une part, et la vie moderne et la technologie, d'autre part, placent souvent la société devant un dilemme. Prod.: ONU.
11h30 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc et Michael Duhig. Réal.: Don Haldane. «Le Chat attaque». Marie enterre sa poupée brisée. Pour la remplacer, elle adopte un drôle de minet. La mère lionne lui conteste ce choix.
12h00 SÉSAME
12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Daniel Hétu. Réal.: Michel Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LES ATELIERS
De Québec. L'écriture, avec Mme Marthe Hogue, Auteur de «Maintenant qu'ils ont le temps». Mme Hogue écrit pour les vieux qui ont perdu leur auditoire. — Le bricolage avec des bouts de tissus et du fil, par Suzanne Lamarche. Mme Lamarche nous fait découvrir la joie qu'on peut ressentir en faisant des petits travaux manuels. — Les chandelles en cire d'abeilles, avec Mme Edith Méthot, 76 ans. Mme Méthot, en plus de nous démontrer son art, parle de sa vie de fermière avec 8 enfants. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Andrée Thériault.
15h30 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis aviateurs».
15h45 MINUTE MOUMOUTE!
«Le Rendez-vous». «Les Cheveux». «La Pinte de lait».
16h00 BOBINO
16h30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE
«Nostradamus».

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

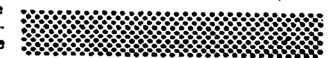
19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«Bombe à retardement». Une jeune championne de tennis est révoltée d'apprendre qu'elle pourrait être atteinte de cancer à cause de traitements aux rayons-X à sa glande thyroïde.
20h00 ALLER-RETOUR
«Les Saintes», îles situées près de la Guadeloupe et les hôtels de cette dernière. Invités: Yolande et Jean-Pierre Coallier. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Paré.

20h30 CONCERT POPULAIRE

21h30 SCÉNARIO
«Le Train sauvage». Pièce de Raymond Plante. Avec Robert Gravel, François Tassé, Dorothée Berryman, Danielle Schneider, Louise Laparé et Denise Daudelin. Malgré de nombreux efforts de la part de son ami Claude, Pierre continue à fréquenter Sophie (3e de 4). Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Coord.: Claude Désorcy.
22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Magazine d'actualité scientifique. Animateur: Donald Dodier. Rech. et entrevues: Fernand Seguin, Yannick Villedieu, Solange Gagnon et Jean-Denis Dubois. Réal.: Thérèse Patry, Karl Parent et Hélène Robert.
22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h05 CINÉMA
La Nuit ensorcelée. Drame réalisé par Paul Wendkos, avec Louis Jourdan, Lynda Day et Caroll O'Connor. A quelques semaines de son mariage, un homme achète un miroir antique. Il meurt dans un accident d'automobile. Sa fiancée est inconsolable mais le miroir maudit lui permet de revoir celui qu'elle aime. Le médecin va tenter de la guérir de ses hallucinations. Mais s'agit-il bien d'hallucinations? (USA 69).



10h15 VIRGINIE
Récits, contes, histoires imaginaires illustrés par des dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Le Moulin».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. La suralimentation par rapport à un équilibre alimentaire. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Une salle de séjour avec maquette et meubles en studio. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Jardinage: bromelia, avec Louise Mallette. — Bricolage: paravent japonais, avec Josée Di Stasio.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Une visite inattendue». Une femme divorcée reçoit à l'improviste une tante à héritage. Pour préserver sa «moralité», elle lui fait croire que son pensionnaire est son premier mari et que le second... est son pensionnaire.

12h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reportage sur Thérèse Charette, chauffeur d'autobus pour la compagnie Métropolitain Sud, lors de son trajet effectué entre Montréal et Châteauguay. Rech. et entrevue: Andrée Thibault. — Hélène Gagné, violoncelliste, accompagnée du pianiste Dale Bartlett joue Bach, Alexis Contant et Nin. Rech. et entrevue: Roberte Auclair. Réal.: Claude Routhier.

14h30 CINÉMA ●
La Grande Marnière. Drame réalisé par Jean de Marguenat, avec Jean Chevrier, Fernand Ledoux et Ginette Leclerc. La haine oppose un châtelain sympathique à un paysan qui, par vengeance, poursuit sa ruine. Mais l'amour, en unissant le fils de l'un à la fille de l'autre apaise les âmes et réconcilie les familles (Fr. 43).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
Aventures d'espionnage. En vedette: Yves Létourneau. «Le Téléguidage du téléguide».

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL NATIONAL

19h00 DANIEL BOONE
«La Sagesse de l'âge». Le vieil Alex s'enfuit de Boonesbourg parce qu'il se sent méprisé de sa famille et des habitants du village, à cause de son grand âge. Il capture le chef d'une tribu indienne et contribue ainsi à la signature d'un traité de paix.

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Béatrice Picard, Yves Létourneau et Louise Lambert. Luce se lève en traînant les pieds: elle a très mal dormi. Au contraire, Rita se lève de bonne humeur. Mais sa joie se changera vite en lassitude. Réal.: Louis Bédard.

20h30 LE PONT
Téléroman de Michel Gréco. Avec Anne Létourneau, Pierre Beaudry, Pierre Claveau, Pierre Gobeil, Monique Miller, Aubert Pallascio, René Caron et Edgar Fruitier. «Changer le monde». Le père de Marc a des ennuis avec ses employés et Marc se rend à l'usine pour offrir son aide aux employés. Réal.: Jean-Yves Laforce.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
McCloud: le Tableau hanté. Policier réalisé par Jack Smight, avec Dennis Weaver, J.-D. Cannon et Barry Sullivan. Un hélicoptère explose à l'atterrissage. Un industriel y laisse sa vie. L'enquête conclut à un accident. Même si la compagnie d'assurance accepte cette conclusion, McCloud trouve qu'elle sent le roussi, surtout après qu'il ait découvert l'amie du disparu (USA 71).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 ARSENE LUPIN

24h00 CINEMA:
Ballade pour un voyou. Policier réalisé par Jean-Claude Bonnardot, avec Laurent Terzieff, Hildegarde Neff et Philippe Noiret. Chargé, sous menaces, de transporter une valise, un homme apprend au cours de son itinéraire qu'on doit le liquider au terme du voyage. Il trompe la surveillance de son ange gardien et demande les services d'un exbagnard pour ouvrir la fameuse valise (Fr. 62).

MARDI
18 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«La Baignoire de M. Motiamoto».

9h30 LES ORALIENS
«Une mer de cacahuètes».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

10h00 YOU HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz, Marie-France Hébert, Dominique de Pasquale, Ronald Prégent et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. «Le Toucher».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Mon petit jardin».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie», avec Gérard Gauthier (5e de 13). L'achat d'un bijou. L'origine du mot carat et la signification de 10, 14, 18 et 24 carats. Les différentes appellations: or jaune, or rose, or vert, or blanc et or bleu. Les bijoux plaqués et les marques de commerce qui sont inscrites sur un bijou. — «L'Art floral», avec Gilles Domaine. Le bouquet éventail. Les circonstances où l'on offre ce genre de bouquet et ce dont on a besoin pour le fabriquer. Le coût de ce genre d'arrangement, l'endroit pour le placer, et comment on peut reconnaître un bon fleuriste.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Consommation: la chasse, avec Normand Beaulieu. — Bricolage: les miroirs, avec Andrée Desbiens.

11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Chronique médicale réalisée par Chester Krumholz, avec Sam Groom, Jack Albertson et Len Birman. «Le Parfait Spécimen». Le Dr Locke accourt au chevet d'une jeune femme souffrant d'un mal subit. Simon a vite diagnostiqué un ulcère au duodénum. Cependant le mari refuse au Dr Locke la permission de soigner sa femme, qu'il prétend en parfaite santé.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«L'Eléphant d'Afrique».

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Gardiens de prison». Des gardiens et des gardiennes de prison s'interrogent sur leur travail et l'influence de ce travail sur leur vie familiale. Invités: Gilles Roussel, directeur de la prison Le Parthenais et Mme Ginette Beaulieu, directrice de la prison Tanguay. Rech. et entrevues: Nicole Champagne. Entrevues et animation: France Nadeau. Réal.: Pierre Duceppe.

14h30 CINEMA:
"Branguignol".

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE

17h00 TELEJOURNAL NATIONAL

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 BASEBALL: SERIE MONDIALE
Sixième rencontre. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.

20h30 L'HEURE DE POINTE

21h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h05 RENCONTRES
Invité: Robert Boyer, avocat. A Lyon, il a pris la part des prostituées et des gens sans défense. Dans «La Justice dans la balance», on trouve les motivations profondes qui font de cet avocat l'un des hommes les plus courageux qui soient. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
François Hertel se raconte (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h00 CINEMA:
Seuls les oiseaux volent en liberté. Drame réalisé par Manlio Scarpelli, avec Philippe Noiret, Riccardo Cucciolla, Macha Méril, Bruno Cirino, Vittorio De Sica et Marilu Tolo. Un juge ouvre une enquête sur les circonstances de la mort d'un député (It.).

MERCREDI
19 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Une baignoire et deux photographes».

9h30 LES ORALIENS
«La Nouvelle Cuisine».

9h45 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«La Lettre M».

10h15 VIRGINIE
«La Pierre magique».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle des inconvénients des gauchers. — «Photographie». M. Yvon Richard explique le fonctionnement de l'appareil 35mm.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: gâteau aux pruneaux, chocolat et pâte d'épices, avec Jacqueline Cornellier. — Peinture sur soie, avec Claire Sarrazin.

11h30 LES GRAND-MÈRES
«St-Philippe-de-Laprairie». Film réalisé par Yves Hébert. Pour les anciens de St-Philippe-de-Laprairie, la période de la prohibition demeure inoubliable.

12h00 MINI-FÉE
Dessins animés. «Fera-t-il beau?»

12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
A la suite d'épreuves sentimentales et de revers de fortune, Jeannine Archimbault se tourne vers les autres. C'est dans un petit village du Guatemala qu'elle a élu domicile et elle oeuvre auprès des miséreux de l'endroit. Rech. et entrevues: France L'Abbé. Helen Gary-Bishop s'est penchée sur la sexualité de la femme, dans un ouvrage intitulé «Le Plaisir partagé». Rech. et entrevue: Minou Petrowski. Réal.: Monique Renaud.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Des membres du Centre de jour de la Villa St-Pascal, comté Kamouraska. — Chronique-information: l'assurance-sociale, avec M. Patrick Gaudreau. — Activité de la semaine: La préparation des maisons pour l'hiver, avec Jean-Rock Roy. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER

1.



2.



3.



4.



1. Deux pionniers du théâtre à la télévision: Pierre Petel, auteur du premier téléthéâtre canadien **(le Seigneur de Brinqueville)** et Guy Hoffmann, comédien et réalisateur.

2. Deux autres participants au théâtre à la télévision, l'auteur Victor Lévy-Beaulieu et le réalisateur Jean-Paul Fugère. Au centre: Henri Bergeron.

3. Des musiciens lors de **Célébration**, concert spécial organisé en l'honneur du 25e anniversaire: Steven Staryk, Ronald Turini et Denis Brott.

4. Quelques-uns des participants à **Célébration**: Colette Boky, Robert Savoie, Gabrielle Lavigne et Pierre Duval.

5. En pleine répétition de **Célébration**: Jean Deslauriers et Louis Quilico.

6. Manya Barredo et Alexandre Belin, danseurs étoiles des Grands Ballets canadiens, dans le cadre de **Célébration**.

5.

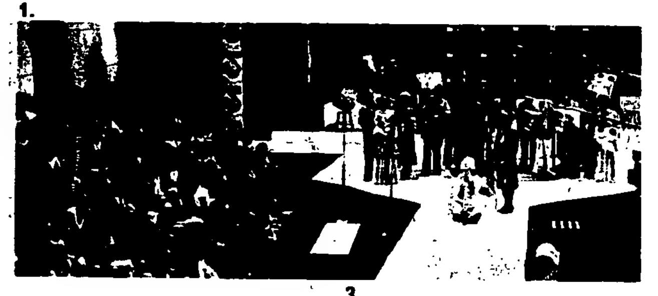


6.



Album souvenir

1.



2.



1. Vue générale de **la Machine à images**, émission spéciale à laquelle ont assisté près de 1.000 spectateurs.

2. Monsieur Blanc, Capucine, suivis de toute une ribambelle de marionnettes défilent à côté des musiciens lors de **la Machine à images**.

3. Paillasson (Jean-Louis Millette), Bedondaine (Roland Lepage), Madame Plume (Denise Morelle) et Mandibule (Marcel Sabourin), quatre personnages de **la Ribouldingue** venus saluer 25 ans de télévision Jeunesse dans **la Machine à images**.

4. Monsieur Surprise (Pierre Thériault), un des personnages de **la Machine à images**, que réalisait Hubert Blais.

5. Bobinette et **Bobino** qu'interprète Guy Sanche, deux personnages fort appréciés depuis 20 ans à la télévision de Radio-Canada, deux participants acclamés lors de **la Machine à images**.

6. Si on a vu 69 personnages de la télévision Jeunesse lors de **la Machine à images**, on a aussi entendu la musique d'une dizaine de musiciens dirigés par Herbert Ruff.

7. Trois heureux lors de la remise de répliques de Bobinette. Celui qui incarne le rôle titre, Guy Sanche; celle qui manipule Bobinette et lui prête sa voix, Christine Lamer de même que l'auteur André Cailloux.

8. Plan général de la finale de **la Machine à images**.

3.



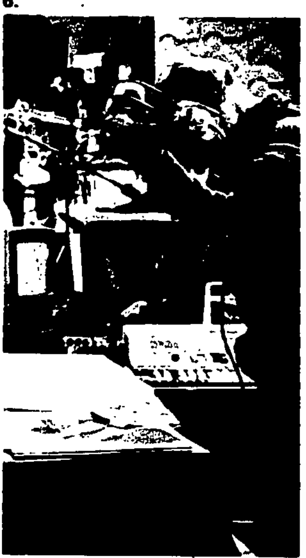
4.



5.



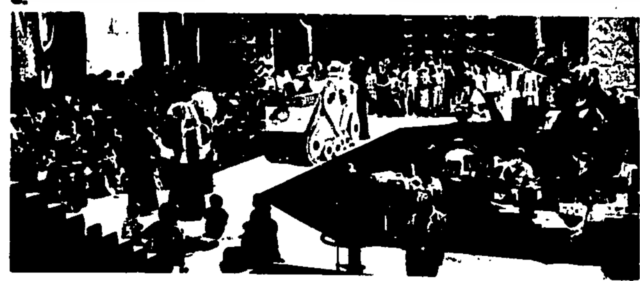
6.



7.



8.



McQuade. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 TELEJOURNAL

20h35 ICI, AILLEURS
L'actualité canadienne vue par les stations régionales. Evénements politiques, économiques, sociaux ou culturels. De Toronto. La campagne de nettoyage de la rue Yonge par le Conseil municipal. Cette épuration a été faite à la suite de la mort d'un petit garçon de 12 ans, qui a été trouvé assassiné, sur le toit d'un des salons de massage de la rue Yonge. Invités: MM. Allan Sparrow, échevin, président du comité d'enquête sur l'industrie du divertissement à Toronto; Jos Marten, entrepreneur dans l'industrie du sexe; Phil Clark, président de Clark Shoes et membre du comité de direction du Centre Eaton's. Rech.: Marie-Andrée Michaud et Monika Merinat. Entrevues: Monika Merinat. Réal.: Dominique Molin.

21h00 POURQUOI
Des adolescents racontent leurs voyages. Participante: Sylvie Belay, France. Sujet: La ville de Namur en Belgique. Animateur: Patrick Sabatier. Réal.: Georges Glauffret. Prod.: Communauté des Télévisions francophones.

21h30 LA FEMME BIONIQUE
Science-fiction réalisé par Kenneth Johnson, avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Les Griffes». Jaime Sommers, gardienne d'un ranch d'animaux sauvages, essaie de sauver la vie d'un jeune lion que les propriétaires voisins veulent tuer.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 POLITIQUE FEDERALE

23h10 CINEMA
La Ronde de l'aube. Drame réalisé par Douglas Sirk, avec Rock Hudson, Dorothy Malone et Robert Stack. Un pilote d'avion, as de la guerre 1914-18, parcourt les foires et donne des démonstrations d'adresse. Sa passion pour sa profession lui fait négliger sa femme et son garçon (USA 57).

Oui-Oui doit acheter gâteaux et crème glacée. Sur la route il croise un clown mécanique qui s'accapare du goûter. — «Oui-Oui et les klaxons». Un étranger se présente à Miniville. Il s'agit de Klaxon qui se promène dans une roulotte tirée par un cheval. Il emprunte l'auto de Oui-Oui et tombe dans le fossé.

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
Les aventures d'une petite souris vivant le long d'une rivière. «D'autres mondes» (1re de 2).

9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«Les Premiers Diacres». Avec les voix de Gilles Pelletier, Jean-Pierre Waserman, Pière Sénécal, Serge Benoît et Jean-Paul Clément. Narrateur: Gilles Dupuis. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Animateur: Claude Lafortune. Réal.: Gérard Chapdelaine.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR

11h00 SECOND REGARD
Le 75e anniversaire du monastère trappiste de Rogersville. Le père Alphonse Arsenault nous parle du monastère de Rogersville fondé en 1902. — La 4e assemblée tenue à Rome traite de la catéchèse en notre temps. — L'insémination artificielle chez les humains. Symposium de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. — Les travaux des Mormons: les registres paroissiaux en micro-films. Rech. entrevues: Gilles-Claude Thériault. Animateur: Yves Blouin. Réal.: Jean Charbonneau.

12h00 FOOTBALL CANADIEN:
En direct du C.N.E. Stadium de Toronto, les Blue Bombers de Winnipeg rencontrent les Argonauts de Toronto. Reporter sportif: Pierre Dufault. Commentateur: Pierre Dumont. Réal.: Jacques Viau.

14h30/ TAMPON AU TELECINE

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Un film de l'O.N.F. «La Volée des neiges». — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 D'HIER A DEMAIN
A communiquer.

17h00 LES ECRIVAINS FRANCAIS
«Rimbaud à Charleville». Précurseur de toute la poésie contemporaine, Rimbaud fut aussi l'auteur le plus déformé, le plus grotesquement embrigadé malgré lui par des commentateurs qui en firent, selon le cas, un prophète ou un mystificateur, un communiste ou un chrétien, un petit Mozart devenu impuissant ou un révolté désabusé qui se recycle dans le trafic des armes. Scénario et présentation: René Michelems. Réal.: Jean-Marie Nokin. Prod.: RTB.

17h30 TELEJOURNAL

17h35 TELE-COPIE
Pierre Olivier interroge un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine Réal.: Claude-H. Roy.

18h00 BASEBALL: SERIE MONDIALE
Cinquième rencontre. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.

20h30 INITIATION A LA MUSIQUE

21h00 CINE-MAGAZINE

21h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Véronique Le Flaguais, Robert Maltais, Marthe Nadeau, et Serge Thériault. Danielle, amoureuse, décide de rendre jaloux l'élu de son coeur. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard.

22h00 VEDETTES EN DIRECT

22h30 TELEJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE

23h10 CINE-CLUB
Vers la félicité. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Maj-Britt Nilsson, Stig Olin et Victor Sjöström. Un musicien apprend la mort accidentelle de sa femme et de sa fille. Sa douleur lui remet en mémoire les moments de sa vie qui ont donné naissance à leur amour et qui l'ont éprouvé et mûri (Suéd. 49) (sous-titrés).

SAMEDI
15 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 HEIDI
Dessin animé. L'histoire d'une petite fille qui va habiter dans les montagnes avec son grand-père. Auteur: Johanna Spyri. Réal.: Isao Takahata. «La famille s'agrandit».

9h30 WICKIE
Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Le Combat des guerriers de paille».

10h00 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
Les aventures de deux jeunes garçons, Sam et Paul. Réal.: Joseph McGeath. Avec Simon West et Mark Dightam. Sam a enfin réussi à quitter le traversier dans lequel il était poursuivi par Smitty. Il retrouve son ami Paul et les deux font un tour d'hélicoptère en compagnie du lieutenant Hodges.

10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Jour de fête».

11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante.

11h30 DÉCLIC
Spectacle de mime décrivant de façon originale le monde qui nous entoure. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Ben Benison. «Du temps».

12h00 BASEBALL: SERIE MONDIALE
Quatrième rencontre. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Claude Raymond. Réal.: André Latour.

14h30 TAMPON TELECINE

15h00 BAGATELLE
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret», «Bugs Bunny», «Le Lutin de la pendule», «Le Capitaine Pugwash», «La Fourmi atomique», «Fleurs pour Michaela», «Le Petit Cabri», «Fred Basset» et «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel».

16h00 LES HEROS DU SAMEDI
De St-Bruno. Football. Reporter sportif: Winston McQuade. Réal.: André Latour.

Compétitions olympiques. «Natation» (2e de 3). Reporter sportif: Jean-Maurice Bailly. Commentateur: Jean-Marie De Koninck. Réal.: Jacques Bérubé.

Du Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens de Montréal. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau, Lionel Duval et Winston

DIMANCHE
16 octobre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes. Les aventures d'un petit garçon, Oui-Oui, et de différents personnages de Miniville, capitale des jouets. Réal.: Brian Cosgrove et Mark Hall. Adaptation: Ruth Boswell. Musique: Mike McNaught. «Oui-Oui et le clown mécanique». Potiron veut célébrer l'anniversaire de son frère Topinambour.

LUNDI
17 octobre

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE

9h10 THE SUN RUNNERS
Début.
L'apprentissage de l'anglais. Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario. Treize personnages vivent des aventures fantaisistes.

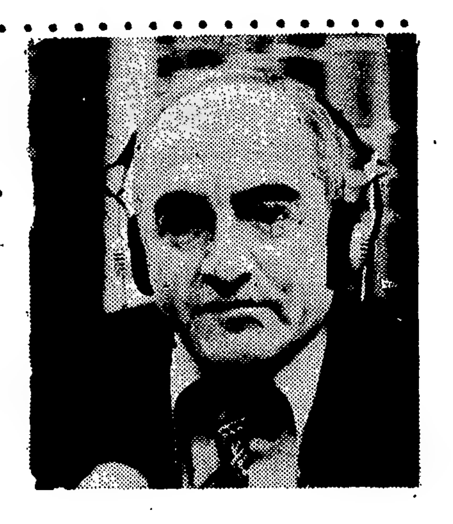
9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Poupée».

9h45 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «Un cadeau pour Clémentine». Dans un château, la veille du Jour de l'An, M. de Beausoleil a décidé d'offrir à sa fille un magnifique coffret plein de bijoux, ce qui rend fou de jalousie son cousin Oscar. C'est une surprise pour Clémentine. Guignol est chargé de la garde du trésor.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Les p'tits bateaux n'ont pas peur de l'eau».

SPORTEZ-VOUS BIEN

par Benoit Pariseau



BASEBALL

C'est la saison où on devient tous amateurs de baseball. Leseeries ont commencé mardi entre les DODGERS de Los Angeles et les YANKEES de New-York. Qui l'emportera? Les DODGERS sont cependant favoris à 13 contre 10. Ces derniers sont sans doute plus forts en ce qui concerne les lanceurs partants. Mais il ne faut pas prendre les YANKEES à la légère, on sait ce qu'ils ont fait aux ROYALS de Kansas City.

COURSES AUTOMOBILES

Le sud africain JODY SCHECKTER a remporté le grand prix canadien à Mosport en Ontario en fin de semaine. SCHECKTER l'a emporté par 7/10ième de seconde sur le français PATRICK DEPAILLER. SCHECKTER était au volant d'une voiture Wolf-Ford propriété d'un canadien. MARIO ANDRETTI avait dominé pour plus des 75 pour cent de la course, mais a du abonner au 78ième tour à cause d'une panne de moteur. Il en fut de même pour le canadien GILLES VILLENEUVE.

HOCKEY

La saison régulière de la Ligue Nationale et de l'Association Mondiale a commencé hier. Il n'y a peu de doute que les CANADIENS de Montréal seront encore une fois les hommes à battre dans le grand circuit. Pour l'Association Mondiale, les JETS de Winnipeg et les NORDIQUES de Québec seront les équipes les plus puissantes. On s'en reparlera.

GOLF

L'Australien GRAHAM MARSH a réalisé des victoires de 5 et de 3 dans la grande finale de 36 trous au tournoi mondial qui se déroulait à Virginia Water Angleterre. MARSH a défait l'américain RAY FLOYD pour remporter la première bourse de 52,500 dollars. FLOYD pour sa part a dû se contenter d'un minime deuxième prix de 31 mille dollars...

Chez les dames, AMY ALCOTT a remporté le tournoi pour dames de Houston doté d'une bourse globale de 50 mille dollars. Mlle ALCOTT a réussi un dernier parcours 70 soit deux coups sous la normale, 208 pour les 54 trous. Les vétérans CAROL MANN, DONNA WHITE, et KATHY POSTLEWAIT ont terminé à 5 coups de la championne.

TENNIS

La tête de série CHRIS EVERT a remporté le tournoi des dames d'Atlanta battant l'Australienne DIANNE FROMOLTZ. Chez les hommes, JIMMY CONNORS a remporté le tournoi de 100 mille dollars de Hawaii. CONNORS n'a eu aucune difficulté à éliminer son compatriote BRIAN GOTTFRIED 6-2 et 6-0. Par ailleurs, GUILLERMO VILAS a défait EDDIE DIBBS en finale du tournoi de Tehran et s'est assuré d'une première bourse de 30 mille dollars. VILAS a remporté 9 des 10 derniers tournois auxquels il a participé.

POST SCRIPTUM

BENNY PARSON est devenu le 6ième conducteur à accumuler plus d'un million de dollars en bourse dans les courses pour voitures "STOCK". Les autres millionnaires sont RICHARD PETTY, DAVID PEARSON, CALE YARBOROUGH, BOBBY ALLISON et BUDDY BAKER. Le joueur de hockey bien connu des BLUES de St-Louis, CHUCK LEFLEY a décidé de pendre ses patins. Le joueur de 27 ans a déclaré qu'il avait perdu le feu sacré. LEFLEY a l'intention de retourner sur sa ferme près de la ville de Winnipeg.

ARTS & SPECTACLES

GRAPHICA présente à compter du 12 octobre prochain une exposition de LINOGRAVURES réalisées par Raymond Gariépy, Vincent Théberge et Edouard Lachapelle.

Raymond Gariépy est un jeune artiste d'Edmonton, âgé de 23 ans, il en est à sa première exposition de son oeu- dra d'ailleurs qu'il rem-

~GRAPHICA~

vre gravée. La gravure et, particulièrement la linogravure, est chez lui une orientation récente, s'étant davantage jusque là intéressé à la poésie. On se souvien-

portait le premier prix au concours des Poètes de l'Alberta en 1974, se voyant la même année attribuer une bourse du Ministère de la Culture de L'Alberta pour ensuite obtenir en 1975 une bourse de travail libre de Conseil [illegible] Arts du Canada. Sa [illegible]vure saura plaire par sa simplicité et la poésie subtile du blanc et



du noir qui permet d'appréhender le monde de façon bien dramatique. Vous aurez aussi le plaisir de voir qu'elle est à portée de toutes les bourses.

Vincent Théberge, jeune québécois dans la trentaine, excelle pour sa part en linogravure couleur. Il jouit déjà d'une très bonne réputation, tant sur le plan national qu'international. Son oeuvre gravée a connu de nombreuses expositions: à Ottawa, Montréal, Rimouski, Toronto, de même qu'en Europe et au Japon. Ses gravures se trouvent dans de très nombreuses collections publiques et privées dont celles du Consul du Canada au Japon, du Roi Baudoin de Belgique de même que celle du Prince Charles de Grande-Bretagne.

Edouard Lachapelle, né à Montréal en 1943, bien que n'ayant reçu aucune formation artistique "académique" compte pour l'un des meilleurs dessinateurs et graveurs du pays. Dessinant depuis l'âge de cinq ans, ce n'est que depuis 1965 qu'il a décidé de faire carrière artistique. Son oeuvre se fait surtout remarquer par son côté humoristique lié à une facture le rattachant à la tradition des peintres "naïfs".

L'exposition aura lieu du 12 au 29 octobre chez GRAPHICA, 8815 B - 92e rue, Edmonton.

Pour plus de renseignements, composez 465-4188 ▽

MON VILLAGE

Je me souviens de mon village
Blotti au fond de l'Alberta;
Il a déjà un certain âge
Mais à mes yeux ne vieillit pas.
Bien que j'aie vu Rome et Paris
Et parcouru les continents
Ce bourg natal tient mon esprit
Accaparé, tel un aimant

Je le revois, Pâques fleuries,
Tout le monde lui faisant la cour:
Coiffes de paille, d'organdie
Prenant la place de velours.
Mais il y a métamorphose
Plus sérieuse que cela
Et qui s'opère l'âme close
–Vrai renouveau que celui-là

Je me souviens du vieux clocher,
Surtout pendant la fenaison,
Où l'angélus, en messager,
Nous quémandait une oraison;
Je revois son couvent de briques
Et son école peinturée;
Le champ de balle et le crique
Où nous allions nous promener

Je pense aux jardins aoûtés,
A la cueillette, aux moissons;
Que de travail à la rentrée
Avant les pluies de la saison.
Chacun rendait action de grâce
Au Tout-Puissant pour ses bontés,
Puis la nature, devenue lasse,
Nous déversait ses giboulées

Arrivaient neige, poudrerie,
Froid de loup (à claquer les dents),
Les villageois, sans ironie,
S'en moquaient bien impunément.
Et si Noël et ses veillées
Savaient nous réchauffer le coeur,
Le Jour de l'An, la guignolée
Gardaient l'humour au sein des moeurs

Adieu, village de mes rêves,
Témoin de mes premiers amours;
Permet que mes visites brèves
Me réconfortent à chaque jour.
Car si j'y eus aussi mes peines
J'ai préféré les oublier
Pour laisser place à mes trois reines:

L'AMOUR, LA PAIX ET LA GAIETE.

Jean Pariseau

LA FILLE A LA CREMONE

Un minois souriant!
Des yeux tout pétillants!
Est-ce la crémone bleue
Qui entoure ses yeux?
Est-ce la timidité?
(Elle est si réservée)
Ou est-ce le froid de loup
Qui fige et gèle tout?

Un sourire effleuré
Sur ses lèvres fermées
Laisse entrevoir la flamme
Qui anime son âme.
"Puisses-tu
Fille inconnue,
Toujours semer ainsi
La joie de l'Infini! "

Jean Pariseau

COMITÉ D'EDUCATION, RÉGIONALE D'EDMONTON

La première réunion du Comité d'éducation de l'ACFA régionale d'Edmonton a eu lieu le 6 octobre dernier à l'école J. H. Picard. Cette première rencontre a permis aux membres de se rencontrer et de partager leurs idées. La plupart des membres du comité sont des parents qui ont des enfants dans les écoles bilingues de la région et qui sont donc impliqués dans l'éducation bilingue.

Le comité d'éducation est composé d'un représentant de chaque localité, de chaque école bilingue, des professeurs des écoles bilingues, des administrateurs des écoles bilingues, de deux représentants de l'ACFA régionale d'Edmonton, et de l'animatrice de la régionale d'Edmonton. Les membres du comité sont:

M. René Blais (Edm); Mme Armande Cadrin (Sherw. Park); M. Marcel Doucet (St-Albert); M. Richard Hébert (Spruce Gr.); Mme Gisèle Perry (Beaum.); M. Jean Szaszkiewicz (CUSJ); Dr. Maurice Legris (J.H. Picard); Dr. John Harvey (Grandin); Mme Alice Gagné (N.D. de Lourdes); M. Denis Tardif (Cen. d'Exp. Présc.); M. Léo Turcotte (enseign.); M. Paul Ledet (adm); M. Bernard Demers (rég. d'Edm); M. Ronald Aubin (rég. d'Edm); Mlle Marie-Thérèse Dentinger (anim.).

M. Alain Nogue, coordonnateur provincial de l'éducation, a fait un résumé du plan d'action et du travail déjà effectué par le Bureau provincial de l'éducation.

Mlle Marie-Thérèse Dentinger a expliqué le mandat du comité, lequel consiste à identifier les problèmes en éducation dans la région d'Edmonton, à étudier ces problèmes, et à faire les recommandations nécessaires à l'ACFA régionale d'Edmonton.

La prochaine réunion aura lieu le 20 octobre prochain. On élira l'exécutif. ▽

Un choix national

SECTION 4

Chapitre 2

La langue et l'interprétation de l'histoire

Les Canadiens de langue française et les Canadiens de langue anglaise ont souvent interprété différemment les événements de leur histoire. Ce chapitre n'est en aucune façon un résumé de l'histoire du Canada. Il cherche plutôt à faire prendre conscience aux Canadiens que la différence de point de vue et de réactions émotives à l'égard de leur passé a une incidence sur leur façon de concevoir les problèmes de langue et les rapports entre les deux groupes linguistiques.

Le début de la colonisation par les Européens de ce qui est aujourd'hui le Canada remonte aux stations de pêche établies au XVIe siècle par les Français et les Anglais sur les côtes de Terre-Neuve et de l'Ile du Cap Breton. Le premier établissement français permanent a été fondé à Québec, en 1608, par Samuel de Champlain; deux ans plus tard, les Anglais créaient à leur tour leur premier poste permanent à Cupids, sur l'île de Terre-Neuve. Québec fut le point de départ des expéditions des trafiquants de fourrures et des explorateurs français qui se sont rendus jusqu'à la rivière Saskatchewan vers l'ouest, la baie d'Hudson au nord et le golfe du Mexique au sud.

Une tension a toujours subsisté au sein de la colonie de la Nouvelle-France établie sur les bords du Saint-Laurent après la fondation de Québec. D'une part, il fallait consolider et accroître la population; d'autre part, l'attrait du commerce des fourrures détournait les aventuriers de la vie au foyer. L'accroissement démographique de la Nouvelle-France n'a jamais suivi celui des colonies anglaises du sud dont la population était beaucoup plus nombreuse. A l'époque de la guerre de Sept Ans qui dura de 1755 à 1762 et mit fin à la domination française en Amérique du Nord, on ne comptait pas plus de 80,000 Français dans toute l'Amérique du Nord, concentrés surtout dans la vallée du Saint-Laurent. La population des colonies anglaises s'élevait à environ deux millions d'habitants à la même époque.

En septembre 1759, les Anglais ont vaincu les Français à la bataille des Plaines d'Abraham. Mais au printemps de l'année suivante, les Français contre-attaquèrent les troupes anglaises qui avaient passé l'hiver à Québec et remportèrent la bataille de Sainte-Foy. Les deux armées attendirent ensuite l'arrivée du premier navire en provenance d'Europe. La première voile qui apparut battait pavillon anglais. Grâce à ces renforts, les Anglais purent consolider leur victoire remportée à Québec et foncer sur Montréal. Au cours des négociations qui suivirent, le gouvernement français préféra céder la Nouvelle-France aux Anglais, plutôt que la Guadeloupe.

La Conquête est une force agissante dans la vie canadienne. Son importance historique est sans doute moindre que celle qui lui fut attribuée par la suite. Elle n'a pas procuré aux Anglais un sentiment de victoire totale, ni entraîné l'anéantissement des Français. On peut dire cependant qu'elle est à l'origine des difficultés que n'ont cessé de connaître les générations suivantes. Toutefois, nous nous rendons mieux compte combien notre perception de cet événement peut orienter notre interprétation du présent et de l'avenir.

Au cours du siècle qui suivit, les Anglais adoptèrent tour à tour deux attitudes pour administrer le Québec. L'une était une politique de générosité et de tolérance à l'égard des 65,000 Français de la vallée du Saint-Laurent, l'autre une politique d'assimilation.

L'esprit de tolérance des Britanniques s'est surtout manifesté par l'adoption de l'Acte de Québec de 1774 qui accordait aux Français le droit de conserver leur religion et leurs institutions civiles, et de l'Acte constitutionnel de 1791 qui créait le Haut et la Bas-Canada. Grâce à l'assemblée législative du Bas-Canada, les Français pouvaient désormais exprimer leurs aspirations.

La volonté d'assimilation, par ailleurs, ressort clairement de la Proclamation royale de 1763 et de l'Acte d'Union de 1840. Dans le premier cas, les Anglais voulaient imposer au Québec le protestantisme et les institutions civiles britanniques; dans le second, ils unifiaient le Haut et le Bas-Canada. La déportation des Acadiens d'expression française de la Nouvelle-Ecosse, en 1755, laissait déjà prévoir l'application d'une telle politique.

Toutefois, l'esprit de tolérance a finalement prévalu et les mesures particulièrement répressives de 1840 furent abandonnées. Les Anglais avaient choisi la générosité à l'égard des Français du Québec. Une telle attitude était remarquable pour l'époque, et elle fut maintenue malgré l'opposition des marchands anglais venus s'établir à Montréal et à Québec après la Conquête; ceux-ci voulaient être régis par les institutions britanniques de cette nouvelle possession anglaise. Ils préféraient ces institutions qu'ils connaissaient bien; ils estimaient y avoir droit et dans leur intérêt de les réclamer. Aussi considéraient-ils tout à fait inacceptable le maintien, dans ce pays conquis, des lois françaises en matière de propriété, du droit civil et du régime seigneurial français. Ils souhaitaient voir s'appliquer partout au pays la common law et le système anglais de propriété foncière libre.

Les Loyalistes qui immigrèrent au Québec à la suite de la révolution américaine les appuyèrent dans leurs revendications. Ces pressions aboutirent en 1791 à la création du Haut et du Bas-Canada. Dans le Haut-Canada, aujourd'hui l'Ontario, s'appliquaient la common law et le régime anglais de propriété foncière, tandis que le Québec conservait le droit civil et le régime seigneurial. Ce compromis constitutionnel traduisait concrètement, dans une structure institutionnelle, la dualité fondamentale du Canada, dualité qui demeure encore aujourd'hui sa principale caractéristique.

Après la Conquête, Montréal devint le foyer de l'activité économique du pays. Les commerçants anglais qui s'y étaient établis jugeaient nécessaire l'assimilation des Français. Leur point de vue a beaucoup influencé le rapport présenté par Lord Durham à la suite des rébellions qui éclatèrent en 1837 et 1838 dans le Haut et le Bas-Canada. Constatant que les Canadiens français étaient "sans instruction, passifs et conservateurs", Lord Durham jugea qu'on avait trop cédé à leurs revendications et que le moment était venu de mettre en oeuvre une politique d'assimilation. Désormais, ne seraient reconnues que les lois, la langue et les institutions anglaises. En 1840, l'Acte d'Union unifiait le Haut et le Bas-Canada (dénommés respectivement Canada-Ouest et Canada-Est), créant ainsi des conditions favorables à l'assimilation de la minorité francophone.

Les francophones réagirent avec vigueur et ténacité et demeurèrent fermement attachés à leur droit civil et à leur religion. En outre, au nouveau parlement, ils réussirent, avec l'aide de leurs alliés du Canada-Ouest, à rendre inapplicables les mesures de répression à l'égard de la langue et des institutions françaises contenues dans l'Acte d'Union. Si bien qu'à l'ouverture de la législature de 1849, Lord Elgin lut le discours du trône en français et en anglais, symbolisant par ce geste la dualité fondamentale de la Province du Canada et de ses institutions.

Ce fut la dernière fois que le gouvernement britannique édictait des mesures concernant l'avenir du français au Canada. Le gouvernement responsable, institué en 1849, permit aux Français et aux Anglais de la Province du Canada de régler eux-mêmes leurs différends linguistiques, religieux et scolaires. Mais ces problèmes rendirent de plus en plus difficile l'administration de la Province. Il devenait presque impossible d'arriver à un consensus quel que soit l'objet du débat, en raison des particularismes régionaux et des oppositions entre Français et Anglais. Cette situation atteignit son paroxysme au début des années 1860.

Les partisans d'une nouvelle structure constitutionnelle plus fonctionnelle invoquaient le fait que les Français de l'Est et les Anglais de l'Ouest avaient, les uns et les autres, un nombre égal de représentants au parlement de la Province du Canada. Bon nombre de Canadiens de langue anglaise tenaient le Canada pour un pays anglais et jugeaient inacceptable et incompréhensible que la minorité francophone puisse nuire aux intérêts et aux aspirations de la majorité. Beaucoup d'entre eux préféraient un régime unitaire fondé sur la "représentation proportionnelle à la population". Ce gouvernement aurait eu des pouvoirs très étendus, particulièrement dans le domaine économique, leur principal sujet d'intérêt. Les Anglais ne voulaient plus être "dominés" par une minorité.

Les Français ont vu là un danger d'anéantissement et d'assimilation. Ils désiraient un système de gouvernement où ils seraient majoritaires et pourraient décider eux-mêmes des questions relatives à la religion, à l'éducation et aux institutions civiles. Ils voulaient par ce moyen conserver et protéger leur singularité.

La Confédération n'avait pas pour but unique de résoudre ce litige. Il faut aussi mentionner une volonté de croissance économique et d'expansion territoriale, la nécessité de doter le pays de réseaux de transport, la croissance démographique, le début de la guerre de Sécession et les risques d'invasion américaine. Mais, pour réaliser ces ambitions, il fallait au préalable sortir la Province du Canada de l'impasse politique où elle se trouvait.

La solution de compromis adoptée fut un régime fédératif dans lequel les affaires locales, éducation comprise, relevaient des gouvernements provinciaux, tandis que celles qui revêtaient un intérêt général étaient de la conpétence d'un gouvernement central. Cette formule devait permettre de tenir efficacement compte des besoins locaux et régionaux, et particulièrement des aspirations des Canadiens de langue française et des Anglais des colonies des Maritimes . Elle devrait permettre aussi au gouvernement central de concevoir des politiques cohérentes en matière de défense, de transport et de développement du vaste territoire s'étendant de la Province du Canada jusqu'à la jeune colonie de la Colombie-Britannique sur la côte du Pacifique. Les modalités de cette solution sont contenues dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui accorde pour la première fois des garanties constitutionnelles explicites concernant l'usage du français et de l'anglais au Parlement et dans les tribunaux du Canada et du Québec, où la minorité protestante se voyait garantir des droits en matière d'éducation.

Cette solution voulait mettre un terme à une situation de conflit. Fondée sur la bonne volonté et la bonne foi des Français et des Anglais de la Province du Canada, elle était le fruit de la concertation. Elle s'inspirait du désir d'éviter la majorité d'imposer ses volontés à la minorité de langue française. Les nombreux événements qui se sont succédé entre l'Acte de Québec de 1774 et la Confédération de 1867, et les régimes de gouvernement adaptés des institutions parlementaires britanniques par les Français et les Anglais, ne laissaient aucun doute sur la volonté des Français de résister à l'assimilation. La Confédération a déterminé les conditions de la survie et de l'essor de la population de langue française . Plus encore, elle a mis en place les structures essentielles pour que se réalise toujours davantage l'égalité entre les deux groupes.

Ce concept d'égalité apparaît dans la Loi de 1870 créant le Manitoba. Cette loi garantissait, d'une part, l'usage du français et de l'anglais au parlement et dans les tribunaux de la nouvelle province et, d'autre part, l'ouverture d'écoles confessionnelles, pour protéger les droits des francophones à l'instruction dans leur langue. Au moment de la création de la province, tout le territoire qui avait appartenu à la Compagnie de la baie d'Hudson et celui s'étendant au nord-ouest du Canada hors des limites de la province, reçut le nom de "Territoires du Nord-Ouest". La population de ces territoires se répartissait presque également entre francophones et anglophones; des dispositions législatives garantissaient l'usage des deux langues et l'existence d'écoles confessionnelles.

Cette notion d'égalité de statut des francophones et des anglophones au sein de la Confédération n'est nulle part ailleurs mieux exprimée que dans un discours prononcé, en 1890, par le premier Canadien à occuper le poste de Premier ministre, Sir John A. Macdonald: Je suis en désaccord avec le

(à suivre en page 19)

Compte tenu de l'importance que revêt actuellement la question linguistique dans le contexte de la politique canadienne, voici le texte intégral du Livre Blanc sur les Langues, présenté aux Communes le 21 juin 1977 par le secrétaire d'Etat, John Roberts.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Un choix national

SECTION 5

(suite de la page 18)
point de vue exprimé en certains milieux selon lequel il faut tenter de quelque façon que ce soit d'opprimer une langue ou de la placer dans une position inférieure par rapport à une autre: toute tentative en ce sens serait vouée à l'échec, et même si c'était possible, cela serait insensé et mesquin. L'argument si souvent invoqué que ce pays a été conquis est parfaitement sans valeur. Peu importe qu'il ait été conquis ou cédé; en vertu de la constitution, tous les sujets britanniques sont égaux, et jouissent des mêmes droits en tant que personne et en matière de langue, de religion, de propriété. Il n'existe par de peuple supérieur dans ce pays; il n'existe pas de peuple conquis dans ce pays. Tous, nous sommes sujets britanniques et ceux qui ne sont pas Anglais n'en sont pas moins sujets britanniques.

La Confédération a tiré les nouveaux Canadiens de l'impasse politique et de la confusion et leur a permis de s'occuper des questions économiques, notamment celles reliées aux transports et à l'expansion vers l'Ouest. Mais, en dépit des intentions des artisans de la Confédération, un nouveau climat d'intolérance n'a pas tardé à apparaître au Canada.

Cette intolérance s'est d'abord manifestée au Nouveau-Brunswick par l'adoption, en 1877, d'une loi limitant les droits à l'enseignement confessionnel. Mais des événements plus tragiques se dessinaient dans les Territoires du Nord-Ouest. Les craintes des Métis d'expression française devant l'arrivée massive de colons principalement anglophones ont conduit à la rébellion de 1885 dans le Nord-Ouest et à la pendaison de Louis Riel. Ces faits choquèrent profondément les Canadiens de langue française et contribuèrent à raviver un conflit que la Confédération devait résoudre.

Ce nouveau conflit portait sur les droits des minorités francophones et catholiques du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. L'Ontarien D'Alton McCarthy, croyant que la nation canadienne serait minée par la cohabitation de deux langues et de deux cultures, prit la tête d'un mouvement d'abolition de la langue française hors du Québec. Le Manitoba a été la première province à légiférer en ce sens. Les immigrants établis au Manitoba depuis sa création, en 1890, étaient en majorité de langue anglaise. Influencé par la rhétorique de McCarthy, le parlement du Manitoba abolit toutes les dispositions garantissant l'usage du français et les écoles confessionnelles subventionnées par l'Etat.

La campagne de McCarthy a aussi conduit à l'adoption d'une loi qui prépara l'élimination du statut légal du français dans les Territoires du Nord-Ouest. Ainsi, moins de 25 ans après la Confédération, l'usage du français était presque complètement banni dans l'Ouest. Les Canadiens de langue française qui étaient entrés dans la confédération parce qu'ils croyaient au principe de l'égalité dont Macdonald avait parlé avec tant d'éloquence, en ont ressenti beaucoup d'amertume et de crainte et même une impression de trahison. Conséquence directe, on oublia l'apport culturel des francophones au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta et tout leur travail de défrichage et de colonisation.

La guerre des Boers qui suivit ces événements troublants pour les Canadiens de langue française éveilla, chez les Canadiens anglophones, un nouveau sentiment de ferveur patriotique envers l'Empire britannique. Les Canadiens francophones qui, naturellement, ne partageaient pas ces sentiments, craignaient d'avoir à s'engager dans des guerres à leurs yeux plus favorables à la Grande-Bretagne qu'au Canada. Cette ferveur impérialiste a existé en Grande-Bretagne et dans tout l'Empire jusqu'au début du XXe siècle. En 1914 éclata la première guerre mondiale et la Grande-Bretagne s'y engagea tout comme ses colonies d'outre-mer.

L'inquiétude mêlée d'impatience des Canadiens francophones à l'égard de ces guerres d'origine européenne et du rôle que le Canada y jouait atteignit son paroxysme au moment de la crise de la conscription de 1917. Cette crise fut avivée par l'élimination des écoles bilingues au Manitoba en 1916 et par l'adoption, en Ontario, du règlement 17 qui limitait considérablement l'usage du français dans les écoles publiques. Les Canadiens de langue française se demandaient pourquoi ils combattraient aux côtés de ceux qui ne leur reconnaissaient pas des droits égaux dans leur propre pays.

Dès lors, les Canadiens de langue française se replièrent de plus en plus sur eux-mêmes. Les dures années de la dépression ont semblé les isoler davantage dans un pays où la privation et la misère ont gâché la vie de bien des canadiens des deux groupes linguistiques et compromis leurs espoirs. La dépression était à peine terminée qu'éclatait la deuxième guerre mondiale. La blessure de la conscription, sur le point de se cicatriser, s'ouvrit à nouveau.

Avec cette guerre, le Canada est devenu une des grandes nations industrialisées du monde. La mise en valeur intensive de ses ressources a nécessité d'importants investissements directs des grandes entreprises américaines qui ont ainsi acquis le contrôle d'une part importante de son économie. Ces investissements ont cependant fait prospérer le Canada et, malgré certaines zones de pauvreté, les Canadiens ont atteint alors un des plus hauts niveaux de vie au monde.

Le jeu des forces économiques a eu pour effet de conférer aux Canadiens anglophones un rôle de premier plan et de faire oublier peu à peu la dualité du Canada. Vivant dans une société dominée par des institutions politiques et religieuses dont l'idéal était plus la survie que la participation active aux grandes transformations du monde, les Canadiens francophones ont été tenus à l'écart des principaux courants de l'évolution du Canada. Les Canadiens anglophones, qui travaillaient directement au progrès économique du pays et se préoccupaient de son rôle international, ont été très réceptifs aux courants nouveaux du monde occidental.

Il ressort de cette brève rétrospective des rapports entretenus par les partenaires de la Confédération, que les Canadiens de langue française, menacés d'assimilation du fait de leur situation géographique et démographique, n'avaient aucune assurance d'être traités sur un pied d'égalité. Ayant le sentiment d'avoir été trahis et ressentant une profonde insécurité collective, ils sont de plus en plus nombreux à manifester leur irritation et leur impatience.

Il ne faut pas oublier non plus que certains canadiens de langue anglaise ont montré une ignorance presque totale ou peut-être simplement de l'indifférence à l'égard de leurs compatriotes francophones. En effet, la société francophone leur apparaissait rigide, fermée et indifférente au progrès du pays, ou tout simplement incapable d'y prendre part. Les Canadiens anglophones s'habituèrent donc à dominer la vie économique presque sans concurrence. Ils en sont venus à croire que leurs compatriotes de langue française s'en désintéressaient. A leurs yeux, les francophones formaient une société rurale dominée par l'Eglise.

Mécontents de leur situation, impatients de la changer, les Canadiens de langue française procédèrent à une transformation radicale du Québec au début des années 60; et cela, presque à l'insu des anglophones qui continuaient d'afficher la même ignorance ou la même indifférence à leur égard. Ces changements ont surtout eu lieu dans le secteur de l'éducation qui fut laïcisé presque du jour au lendemain.

L'Eglise institutionnelle a cessé d'exercer une influence prépondérante auprès d'une large fraction de la population québécoise.

Il devenait de plus en plus évident que certains chefs de file de la majorité francophone du Québec allaient faire du changement le thème principal de leurs campagnes électorales. Se refusant à voir le Québec comme une province exclusivement agricole et chargée d'une mission providentielle, ils croyaient fermement que les Canadiens de langue française pouvaient et devaient accéder à la modernité. Cette nouvelle attitude a hâté la formation d'un nouveau climat de dynamisme et de progrès dans la société québécoise. Les chefs de file dénonçaient en même temps la concentration du pouvoir économique entre les mains des Canadiens de langue anglaise, notamment au Québec.

Parallèlement à ces changements, une transformation moins perceptible peut-être, mais aussi importante, était en cours dans le reste du Canada. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les "Anglais" avaient surtout été influencés par la pensée et le style de vie des Britanniques. Le Canada faisait partie de l'Empire Britannique et de nombreux Canadiens de langue anglaise attachaient beaucoup d'importance au sort de l'Empire et de la "mère-patrie".

A compter du début du XXe siècle, le Canada a reçu un nombre croissant d'immigrants d'origines culturelles diverses, venant d'Europe, et d'Extrême-Orient. Ces immigrants se sont surtout établis dans l'Ouest. Le nombre des Néo-Canadiens devait s'accroître sensiblement au cours des années 50, avec l'arrivée des forts contigents d'immigrants dans les principales agglomérations. Ils ont adopté la langue anglaise et sont devenus de loyaux sujets de Sa majesté la reine du Canada; néanmoins, leurs styles de vie reflètent souvent davantage leurs cultures d'origine que celles des collectivités francophone et anglophone.

Au cours des quelques années qui nous séparent de la Confédération, le caractère essentiellement dualiste du Canada a donc évolué vers un pluralisme de styles de vie et d'idéologies. Les Canadiens de l'Ouest notamment conçoivent le Canada comme un pays anglophone aux groupes culturels multiples. Ils comprennent plus facilement la diversité culturelle du pays que sa dualité linguistique qui, pourtant, remonte à l'origine même du Canada.

Depuis la deuxième guerre mondiale, de nombreux et importants développements, surtout dans le domaine culturel, ont favorisé l'affirmation de la collectivité francophone. L'apparition de la télévision dans les années 50 a élargi le rôle de la Société Radio-Canada, créée en 1936 par le gouvernement fédéral. Les réseaux français de radio et de télévision, qui s'étendent actuellement d'un océan à l'autre, ont grandement favorisé le remarquable essor de la collectivité francophone.

La Commission royale sur les Arts, les Lettres et les Sciences au Canada, créée en 1949, a souligné l'importance d'assurer l'essor de la culture de la collectivité francophone. La Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, constituée en 1963, a été chargée de faire le point sur la situation de l'anglais et du français et des rapports existant entre les deux groupes linguistiques. Elle devait en outre recommander des mesures favorables au développement des deux collectivités en égard à la diversité culturelle du Canada et dans le respect du principe de l'égalité. La Loi sur les langues officielles de 1969 et les programmes des langues officielles mis en oeuvre dans les institutions du gouvernement fédéral ont donné corps à bien des recommandations de cette Commission. Ces mesures ont transformé la fonction publique fédérale qui, en moins de dix ans, a perdu son monolithisme anglophone au profit du français: aujourd'hui, elle est en mesure de servir tous les Canadiens dans la langue officielle de leur choix.

D'autres organismes fédéraux, tels que l'Office national du film, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, le Conseil des Arts et le Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes ont aussi beaucoup contribué à l'affirmation de la collectivité francophone. Ils témoignent de la volonté de tous, exprimée par les députés représentant toutes les régions du pays, de prendre des initiatives et d'apporter les correctifs qui s'imposent pour donner aux Canadiens francophones la possibilité de participer pleinement à la vie du pays dont ils sont les co-fondateurs. Ils prouvent également la souplesse d'adaptation de nos institutions politiques et de l'appareil d'Etat.

Le Canada est né des aspirations et des efforts inlassables de générations d'hommes et de femmes qui, depuis 1759, ont voulu concilier leurs profondes différences culturelles, linguistiques et religieuses. Tout d'abord contraints de partager des frontières communes, deux peuples ont cherché à cohabiter dans la paix, le respect mutuel et la sécurité. L'héritage qu'ils nous ont légué est une liberté individuelle sans pareil dans le monde. Cette exceptionnelle liberté a été rendu possible grâce aux institutions partagées ou communes mises en place par les Canadiens de langue française et leurs compatriotes anglophones.

Si elles se sont inspirées à l'origine d'institutions étrangères, elles n'en sont pas moins canadiennes.

Malgré les oppositions farouches et les forces centrifuges qui existent dans tout pays où doivent cohabiter deux groupes linguistiques importants et de nombreux groupes culturels, ces institutions sont l'oeuvre de Canadiens francophones et de Canadiens anglophones, tous animés de bonne volonté et d'esprit de tolérance. Ces Canadiens croyaient que la collaboration dans le respect mutuel et la bonne foi déboucheraient sur la création d'un pays plus fort que chacune de ses composantes, parce qu'il saurait vaincre les divisions; la liberté est plus puissante que les divergences d'ordre culturel, religieux et linguistique.

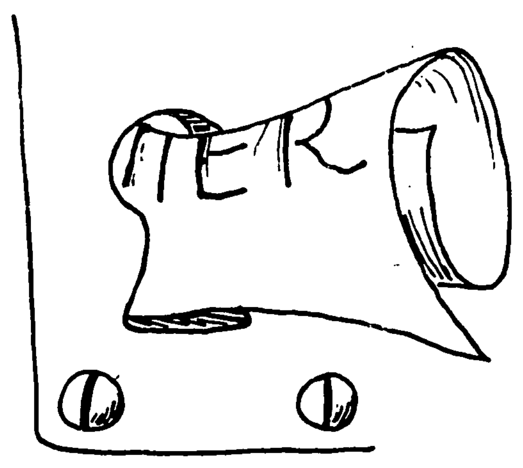
Pierre de touche de la vie canadienne, la diversité est inhérente à la réalité physique du pays. Elle a marqué la vie de ceux qui l'ont habité depuis les temps les plus reculés; les autochtones qui l'ont parcouru les premiers formaient diverses tribus avec chacune leur langue, leur style de vie et leur mode de pensée. Lors du débat entourant la Confédération, Sir Georges-Etienne Cartier a exprimé cette réalité en ces termes: Notre fédération se compose de catholiques et de protestants, d'Anglais, de Français, d'Irlandais et d'Ecossais, et les efforts et les réussites de chacun rendront la nouvelle confé-

(suite à la page 23)

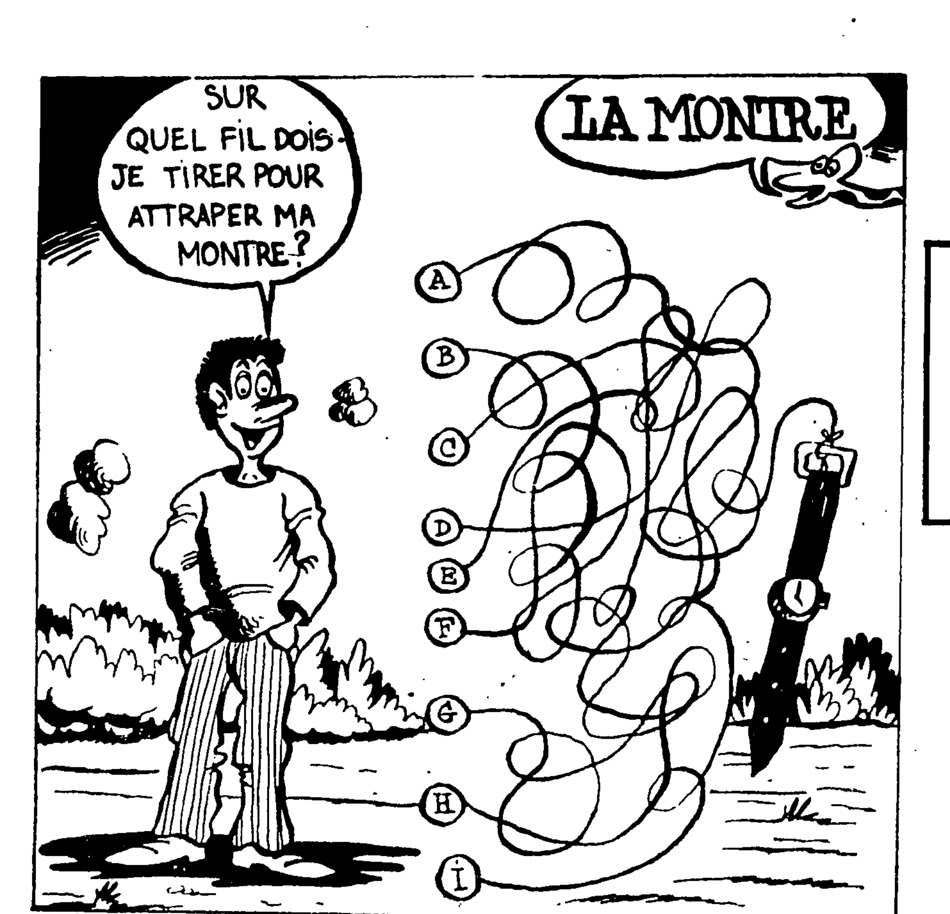
Têtes de Cacahuète

Le trou de la serrure

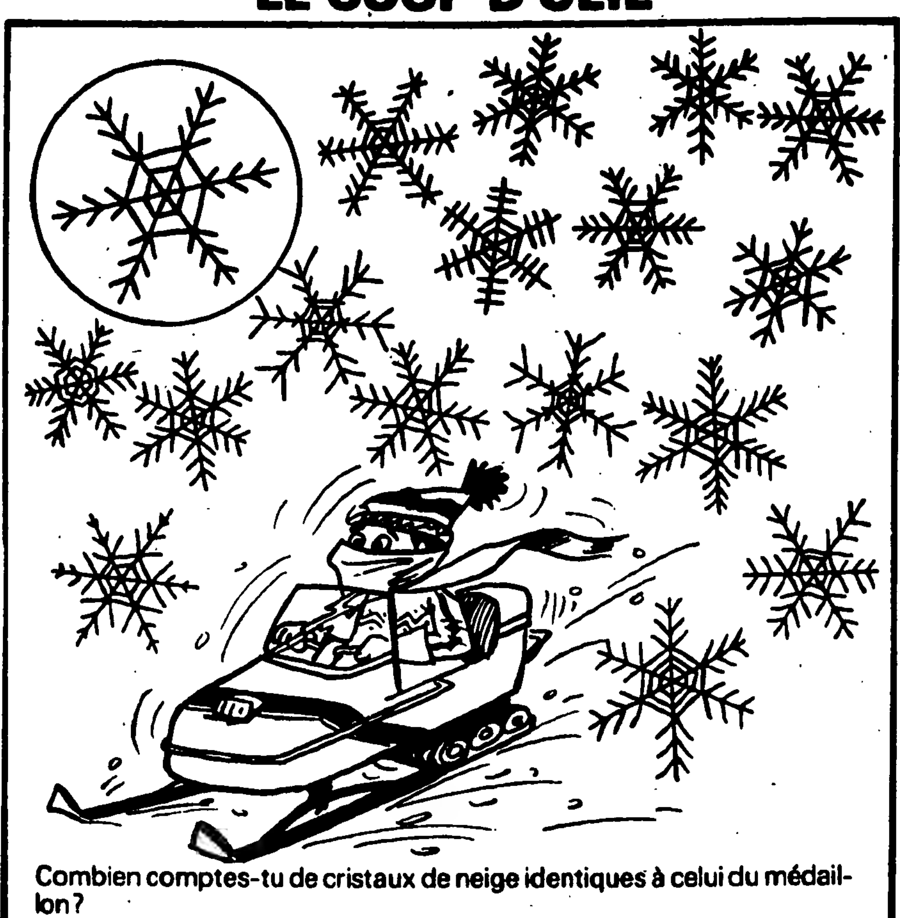
Déclarez ceci à vos amis: «Je parie que je passe tout entier par le trou de la serrure.» Vos amis diront que c'est impossible.



Alors, vous écrirez «tout entier» sur un morceau de papier, vous le roulerez et le ferez passer par le trou de la serrure!



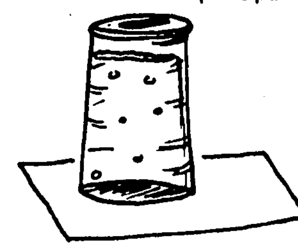
LE COUP D'OEIL



Combien comptes-tu de cristaux de neige identiques à celui du médaillon?

L'eau qui ne se renverse pas

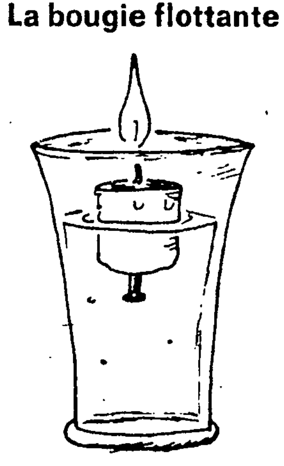
Remplissez d'eau un verre. Recouvrez-le ensuite d'un morceau de carton. Tenez fermement ce couvercle avec la paume de votre main, et renversez rapidement le verre. Ensuite, enlevez votre main. L'eau ne se renversera pas, car la pression de l'air fait adhérer le carton du verre et ainsi l'eau ne peut pas sortir.



SOLUTIONS

LE COUP D'OEIL
6 cristaux identiques.
LA MONTRE
Le fil C.

La bougie flottante



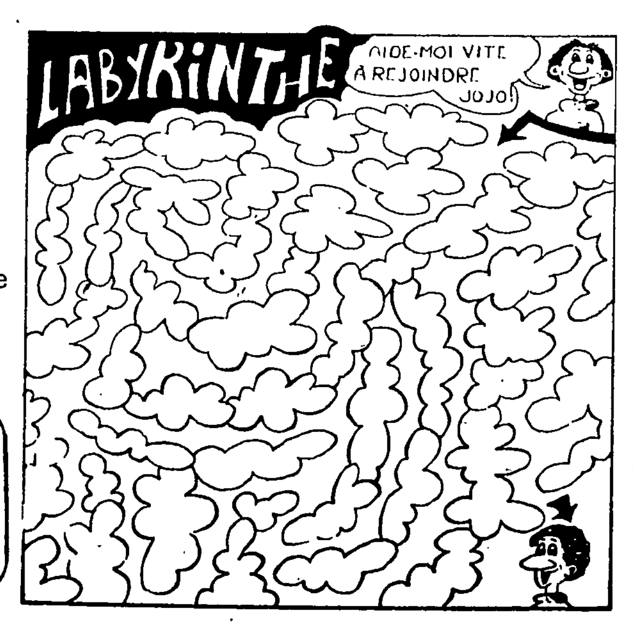
Camouflez un clou à la base d'une bougie avec un peu de cire; allumez celle-ci et plongez-la dans un verre d'eau. Ainsi équilibrée, elle flottera parfaitement.

Le Monde du Marais



LES GROUPES MIXTES — On rencontre fréquemment différentes espèces de canards qui se cotoyent et on parle alors de groupements interspécifiques. Ainsi le malard s'associe au pilet et on les remarque à chaque automne lorsqu'ils fréquentent les chaumes pour s'alimenter. Ils migrent aussi vers les terrains de reproduction en groupes mixtes. Dans l'est du Canada, le malard s'associe au canard noir là où leur distribution se chevauche. Au printemps, la sarcelle à ailes bleues, la sarcelle à ailes vertes, le canard souchet et le canard chipeau s'alimentent aux mêmes endroits. Chez les canards plongeurs, les plus remarquables sont le grand et le petit morillons qui migrent en gros voiliers mixtes principalement dans la région des Grands Lacs et sur ceux du Saint-Laurent.

Ducks Unlimited (Canada)
1495 Pembina Hwy, Winnipeg, Man. R3T 2E2
© 206F - '77

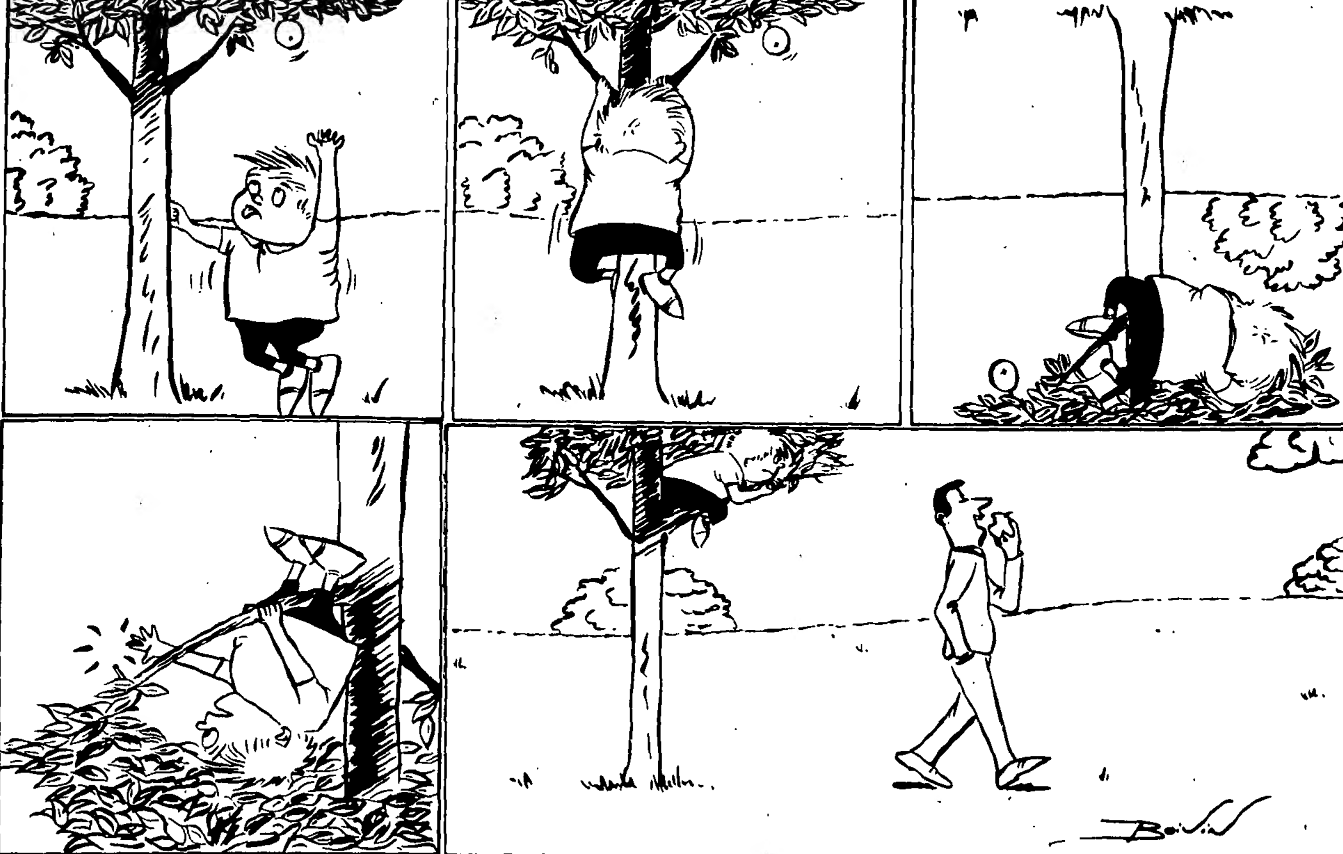


Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

ROFFE



CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 5 OCTOBRE: Prudence

GAGNANTE: Mme Denise Richard
No. 3, 9913 - 112e rue
Edmonton, Alberta
T5K 1L6

PRIX DE CETTE SEMAINE: "Nadia", livre illustré de la jeune gymnaste étoile de la Roumanie.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

MOTS CACHES

10 lettres cachées

L	D	L	E	L	B	I	R	R	E	T	I	R	E	E
A	I	I	V	I	E	C	I	E	F	O	L	L	E	U
T	A	E	A	U	T	O	M	N	E	U	M	B	E	Q
N	G	S	S	B	A	R	E	R	U	S	S	A	R	I
E	N	S	E	S	O	O	N	U	G	S	T	N	U	T
M	O	E	R	B	E	L	T	O	I	O	R	A	T	O
E	S	C	E	E	D	L	I	C	U	T	I	N	L	E
L	T	R	I	R	I	E	R	Q	E	E	E	E	U	T
A	I	E	C	G	L	N	R	U	U	M	R	R	C	Y
N	Q	T	N	E	E	E	Q	D	A	E	A	A	I	H
O	U	I	A	R	I	S	R	L	I	N	S	I	E	P
G	E	O	N	F	A	A	I	L	E	T	R	E	R	M
A	L	N	I	L	N	O	B	L	E	S	U	I	T	E
I	L	D	F	E	N	E	T	R	E	S	X	E	S	N
D	E	S	R	U	E	T	A	S	I	L	A	T	O	T

Aile
automne

Bananeraie
berger

Corolle
cour

Diaboliques
diagnostique
diagonalement

Edifier
edile
emphytéotique

Fenêtres

flasque
folle
financière

Liesse*

Ment
mentir
mental

Nobles
némalion
nouer

Orme
ossue
ostréiculture

Prix

Quelle

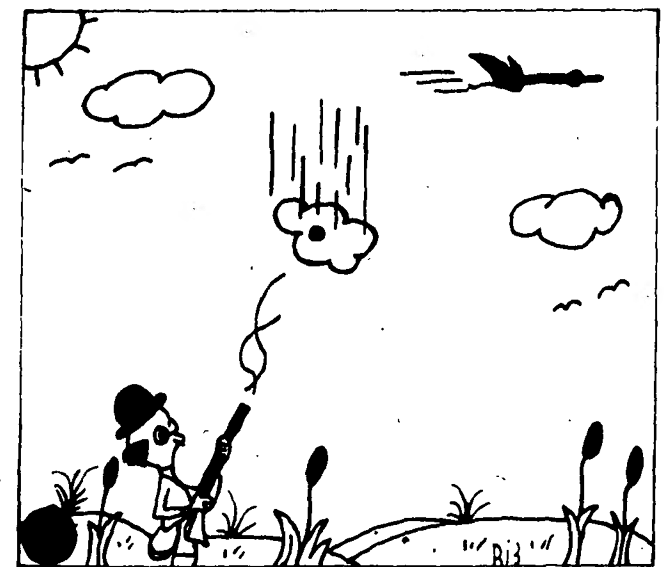
Retirée
rassurer
renard
rime

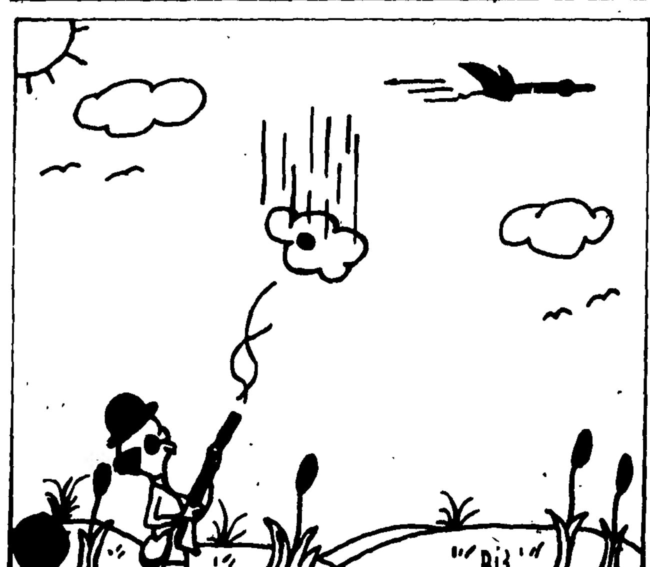
Suite
strier
secrétion

Terrible
totalisateur
toussotement

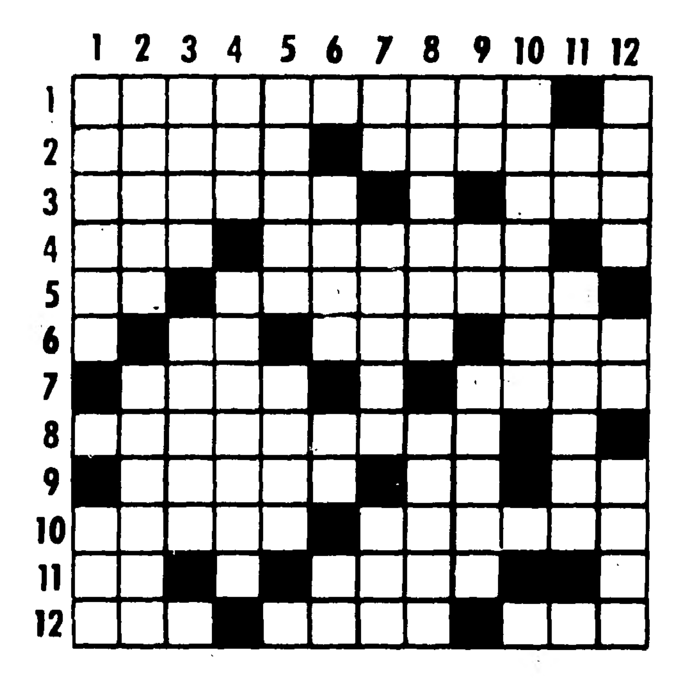
Vase

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



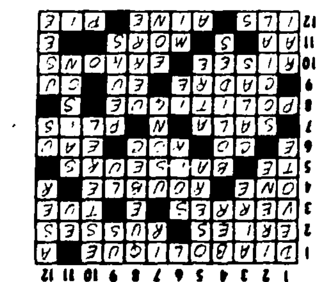
HORIZONTALEMENT

1– Qui vient du diable.
2– Tribu sauvage. – Soviets.
3– Transparent (pl.). – Ote la vie.
4– Adj. num (anglais.). – Monnaie de l'U.R.S.S.
5– Pron. pers. – Qui ont la manie de donner des baisers.
6– Symb. chim. – Masse de pierre très dure. – Liquide.
7– Ajouta du sel. – Double fait à du linge. (pl.).
8– Manière d'agir ou de parler civile et honnête.
9– Qui entoure un tableau. – Du verbe avoir. – A quel endroit.
10– Moquerie. – Allons ci et là.
11– Fleuve de France. – Passe dans la bouche du cheval.
12– Eux. – Le plus âgé. – Personne bavarde.

VERTICALEMENT

1– Qui a de la dévotion. – Rayon.
2– Tragédie de Voltaire. – Qui concerne la société.
3– Lieu où l'on bat le grain. – Négociant de Toulouse.
4– Berceau. – Corps de petite masse qui erre dans l'espace (pl.).
5– Bravera. – Foyer de la cheminée.
6– Fin du jour. – Jumelles. – Note.
7– Inf. – Du verbe user. – Agent d'affaire.
8– Province. – Local vitré.
9– Coutumes. – Parcouru des yeux. – Craintes.
10– Massif montagneux de Provence.
11– Obtenu. – Quatre dans l'année.
12– Un des fils de Jacob. – Usages. – Affaiblie.

SOLUTION



ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

SAMEDI, le 15 octobre

Hector AMYOTTE, Edmonton
Léonce DESBIENS, Clearwater, B.C.
Joseph GIRARD, Girouxville
Ubal OUELLETTE, Bonnyville

DIMANCHE, le 16 octobre

Gérard CHAMPAGNE, St-Paul
Mme Irène DEMERS, Edmonton
Dr Louis MANDIN, St-Paul
Mme Elisabeth ROYER, Edmonton
Léon THAUVETTE, Edmonton

LUNDI, le 17 octobre

Mme Léonne DUROCHER, Ste-Lina
Victor GAUTHIER, McLennan
M. l'abbé Alain GENDRE, Slave Lake

MARDI, le 18 octobre

Armand BARIL, Edmonton
R.P. Benoit FRIGON, o.m.i, McLennan
Laurent CAREAU, Edmonton
Albertin HANDFIELD, Edmonton
Georges PELLETIER, Edmonton
Gilbert POIRIER, Jean Côté

MERCREDI, le 19 octobre

René BLAIS, Edmonton
Mlle Georgette HEBERT, St-Vincent
Sr Thérèse MERCIER, c.s.c., Edmonton
Roland ROCQUE, St-Paul

JEUDI, le 20 octobre

Mme Lillian BOURGEOIS, Falher
Charles DECHENE, Edmonton
Mme Clara FAUCHER, Edmonton
Douglas HOSACK, Barrhead
Mme Lucie JEAN, Kitimat, B.C.
Laurent ULLIAC, Edmonton

VENDREDI, le 21 octobre

Dr Jean-Louis ARES, EDMONTON
Mme Gabrielle BAILLARGEON, Edmonton
Mme Madeleine BERUBE, Beaumont
Lucien COTE, Donnelly
Léon FONTAINE, St-Paul
Léo GOUDREAU, Beaumont
Richard JOHNSON, Falher
Sr Germaine LAMBERT, c.s.c., Donnelly
Roger MONFETTE, St-Isidore
Georges VINCENT, Edmonton

INFORMATION/RECRUTEMENT REGIONAL

- MORINVILLE - LEGAL - Albert Blanchette 961-2243
- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE Antoine Mahé 635-2313
- RIVIERE-LA-PAIX Raymond Thibault 624-8196

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.



M. Raymond Thibault

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, 201-269 Main Street, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux du Ministère des Travaux publics énoncés ci-après.

PROJET NO 034935
PRINCE ALBERT, SASKATCHEWAN
C.P.S. SASKATCHEWAN PENITENTIARY
ALTERATIONS TO 2nd FLOOR OF BUILDINGS C2 and C4

Date limite: 28 octobre 1977 - 11h30 a.m (CDST)
Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: 201-269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; 902 Spadina Crescent E., Saskatoon, Saskatchewan; Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta. Et peuvent être consultés au Winnipeg Builders Exchange et aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary (Alberta), Prince-Albert, Régina, Saskatoon (Saskatchewan).

Bureau dépositaire de soumissions: les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de Prince-Albert situé à l'Association de Construction de Prince-Albert, Imperial Optical Building, Central Avenue, Prince-Albert, Saskatchewan, au plus tard à 2h00 p.m (CST) le mardi 25 octobre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

Si vous désirez plus de détails, contactez:
S.E. Pupek, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Winnipeg
Tél.: (204) 985-2360

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

T.W. Duprey
Chef des Services financiers et administratifs
Manitoba District



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux du Ministère des Travaux publics énoncés ci-après.

PROJET NO 086180
NEW R.C.M.P DETACHMENT
KYLE SASKATCHEWAN

Date limite: 28 octobre 1977 - 11h30 a.m (H.A.R)
Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; Pièce 801, Edifice des Ressources Naturelles, 205 9e Ave. S.E., Calgary, Alberta; 902 Spadina Cresent, Box 1280, Saskatoon, Sask., 701 Financial Bldg., 2101 Scarth St., Regina, Sask., 1110 W. Georgia St., Vancouver, B.C.; 201 Federal Bldg., 269 Main St., Winnipeg, Manitoba. Et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary (Alberta), Saskatoon, Régina (Saskatchewan), Vancouver (B.C.) ainsi qu'au Builders Exchange situé à Winnipeg, (Manitoba).

Si vous désirez plus de détails, contactez:
M. H. Kuchison, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7193

Bureau dépositaire de soumissions: les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions de Saskatoon situé à Saskatoon Construction Association, 532 - 2nd Ave. North Saskatoon, Sask., au plus tard à 2h00 p.m. (C.S.T), le mardi 25 octobre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Appel de candidatures mixtes



CARRIÈRES DE VÉRIFICATEUR

Traitement : $17 366 à $37 800
No de référence : 7-A-U-005 (69)

Bureau du vérificateur général du Canada

À LA RECHERCHE DE DIVERSITÉS ET DE NOUVEAUX DÉFIS DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DYNAMIQUE? LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL OFFRE DES OCCASIONS DE CARRIÈRES ATTRAYANTES À TOUT C.A., C.G.A. ET R.I.A. AYANT UNE SOLIDE EXPÉRIENCE EN VÉRIFICATION. LES CANDIDATS CHOISIS DEVRONT ACCOMPLIR LA VÉRIFICATION FINANCIÈRE ET LÉGISLATIVE DES MINISTÈRES, CORPORATIONS DE LA COURONNE AUSSI BIEN QUE DES NATIONS-UNIES.

Renseignements complémentaires
Le présent concours vise à pourvoir aux postes annoncés. Toutefois les candidatures de ce concours pourraient servir à combler des postes de même nature qui deviendraient vacants. Pour certains postes, la connaissance du français ou de l'anglais suffit; pour d'autres, la connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail
La majorité des postes disponibles sont situés à Ottawa-Hull, cependant il y a quelques postes disponibles dans les bureaux régionaux.

N.B.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA DIVISION DU PERSONNEL, BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, OTTAWA, ONTARIO, TÉLÉPHONE 613 - 995-2583.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à :

Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A OM7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère des Travaux publics énoncés ci-après.

PROJET NO 5246-008-4
CONTRACT CLEANING FEDERAL BUILDING
GRANDE PRAIRIE
ALBERTA

Date limite: le 27 octobre 1977 - 11h30 a.m (H.A.R)
Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton Alberta et au Bureau de Poste, Grande Prairie, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Un choix national

SECTION 6

(suite de la page 19)

dération plus prospère et en rehausseront l'éclat. Voici quelle est ma conception touchant la présence de diverses races en Amérique du Nord britannique: nous sommes de races diffèntes, non pas pour nous faire la guerre, mais pour rivaliser d'excellence dans l'intérêt général. Nous ne pouvons pas éliminer la distinction des races. Nous ne pouvons pas légiférer pour éliminer les Canadiens de langue française du sol américain. Les Anglais et les Français doivent donc trouver un modus vivendi. La multiplicité des races offre des avantages indéniables.

Plus près de nous, cette même idée a été reprise par le cardinal Paul-Emile Léger, à la collation des grades de 1967 de l'Université de l'Alberta.

La diversité qui règne au Canada a forcé les Canadiens à faire des concessions et l'histoire les a forcés à accepter des points de vue différents du leur. C'est une leçon que beaucoup d'entre nous ont parfois refusé de reconnaître Mais la majorité en a saisi l'importance parce que nous continuons à progresser, et le seul fait d'exister prouve que nous avons pratiqué cette vertu de tolérance plus souvent que nous croyons. Envisageons l'avenir avec confiance et dynamisme, et non pas avec apathie et rancoeur. Plût à Dieu que tous, et particulièrement les jeunes, nous ayons le courage et la sagesse de faire du Canada un pays d'où la pauvreté, les injustices sociales et les différends d'ordre racial soient éliminés et où les hommes de toutes les races soient frères.

De nombreux Canadiens de tout le pays tiennent pour une richesse la présence de deux groupes linguistiques aux différences multiples; ils sont animés du même esprit que nos devanciers des deux langues qui ont créé nos institutions. Ils ont peine à croire qu'une expérience aussi exaltante et originale de vie commune puisse tourner court. Mais ils savent également que l'histoire du Canada n'offre aucune garantie contre l'éventualité d'une division. L'existence du Canada tient à la tolérance, à la compréhension mutuelle et la justice. Tout comme la liberté, ces qualités sont à cultiver quotidiennement.

La prochaine parution:
" LA LANGUE ET L'UNITE CANADIENNE"
ainsi que
"LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE DES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA"

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRE

AVIS est par la présente donné que la date de réception des soumissions pour "PROJET NO 85521 SUPPLY AND INSTALL CAFETARIA EQUIPMENT G.O.C.B. CALGARY, ALBERTA, CONTRACT PACKAGE 4J08." qui était fixée à 11h30 (MDST) le 7 octobre 1977 a été reportée au 21 octobre 1977 à 11h30 a.m (MDST)

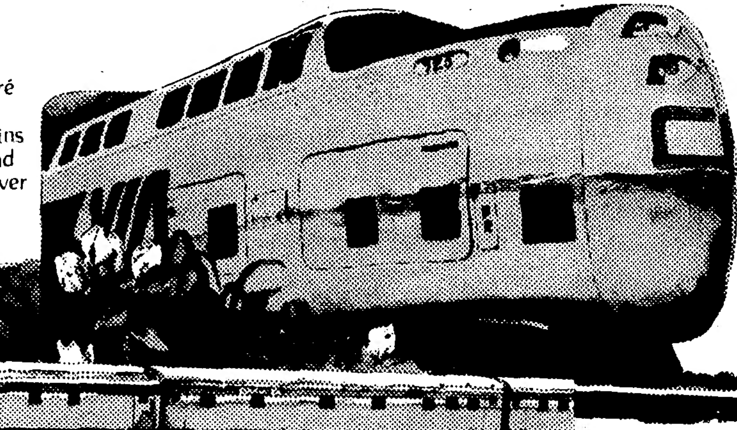
J.E. Peach
Directeur du projet
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Maintenant réunis! Les grands trains du Canada

VIA: Le symbole de la vitalité grandissante du train voyageurs au Canada et un engagement envers les voyageurs de demain. VIA: La promesse de trains de plus en plus pratiques, efficaces et confortables. VIA: L'expression vigoureuse de notre confiance en l'avenir brillant du train voyageurs.

Le Canadien. CP

Plus qu'un train, une véritable légende. Malgré ses lignes dynamiques, son acier inoxydable, il a su conserver le romantisme si particulier aux grands trains voyageurs. Confort et service de premier ordre. Grand choix de voitures. Entre Montréal, Toronto et Vancouver via Régina et Calgary: une fois par jour.



Le Turbo. CN

Précurseur d'une ère nouvelle dans le transport terrestre, le premier Turbotrain d'Amérique du Nord demeure, encore aujourd'hui, un train de choix. Luxueux, confortable et ultra rapide. Voitures Turbo-club et Turbocoach... a des prix abordables. Entre Montréal, Kingston et Toronto: deux fois par jour.

Les Rapido. CN

Plus que de simples trains. Les Rapido répondent aux besoins des nombreux voyageurs se déplaçant dans le corridor Québec - Montréal - Ottawa - Toronto. Rapides et confortables, ils comprennent les populaires voitures-coachs et cafés-bars, ainsi que les luxueuses voitures-clubs où sont servis de succulents repas complets.

Le Super Continental. CN

Un véritable hôtel sur roues. Voyagez en tout confort dans les voitures-coachs, Superconfort ou voitures-lits. Détendez-vous dans les voitures-salons. Mangez bien dans les voitures-restaurants. Un assistant des services voyageurs veille à votre bien-être. Entre Montréal, Toronto et Vancouver via Saskatoon et Edmonton: une fois par jour.



Les Tempo. CN

Un nom synonyme de fréquence et de rapidité pour les voyageurs du sud-ouest de l'Ontario. Le service Tempo vise par-dessus tout à assurer commodité et fiabilité à sa clientèle.

L'Océan et le Scotian. CN

Partie intégrante du réseau transcontinental, ces deux fameux trains relient les provinces atlantiques au reste du Canada. Ils mettent à votre disposition un choix complet de voitures, dont les toutes nouvelles Superconfort. Menus dignes des grands restaurants. Assistant des services voyageurs pour veiller à votre bien-être. Entre Halifax et Montréal: une fois par jour.

L'Atlantique Limitée. CP

Une liaison pratique pour voyager dans les Maritimes. Il traverse les Cantons de l'Est, le Maine, et côtoie le site historique de la vallée de la rivière Saint-Jean. Choix de voitures-coachs et de voitures-lits. Restauration et détente dans une voiture panoramique. Entre Saint-Jean (N.-B.) et Montréal: une fois par jour.

Les grands trains du Canada.

Pour horaires, tarifs et informations, renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN ou de CP Rail.

